

# Buchères.

Aube en Champagne

[www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

Mag

N°63



QUE CE MONUMENT PORTE TEMOIGNAGE DES CRIMES  
HITLERIENS: TOUTE UNE POPULATION INNOCENTE. HOMMES  
FEMMES, ENFANTS, SAUVAGEMENT ASSASSINEE TOUT UN  
VILLAGE LIVRE AUX FLAMMES. CES CRIMES SONT INEXPIABLES  
FRANÇAIS SOUVENEZ VOUS!





**Régénération de Solvants**

**Régénération d'Alcools**

**Achats et Ventes de Solvants  
 et d'Alcools**



**3 route de Dijon - 10800 BUCHERES**  
 tél. 03 25 41 64 30 contact@dislaub.com - www.dislaub.fr

Publication :  
 Mairie de Buchères

Rédaction :  
 Mairie de Buchères

Directeur de la publication  
 et de la rédaction :  
 Mairie de Buchères

Régie Publicitaire :  
 Groupe Média Plus Communication  
 Z.I. Secteur C7  
 Allée des Informaticiens  
 B.P. 75 - 06709 St-Laurent du Var Cedex 2  
 Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 92 273 214  
 Site Web : www.mediapluscom.fr  
 E-Mail : pao@mediapluscom.fr

Photos :  
 Mairie de Buchères

Maquettiste :  
 Ludvine Colas

Impression :  
 Imprimerie spéciale du Groupe  
 Média Plus Communication

Dépôt légal :  
 2017

# SOMMAIRE

Edito	2
Les réalisations budgétaires	3-7
Conseils Municipaux	8-13
Information communale	14-15
Les commémorations	16-17
Manifestations et animations	18-21
Plan communal	22-23
Liste des entreprises	24-25
Services techniques	26
Liste des associations	27
Espace associations	28-38
Culte	39
CPI de Buchères	40
Enfance et jeunesse	41-42
Informations / Etat civil	43-44
Calendrier collecte des déchets	45-46



## Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules disposés dans un fond carré. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.



FLASHEZ-MOI  
 TOUT BUCHÈRES  
 SUR VOTRE MOBILE

## BOULANGERIE PÂTISSERIE GANNE F.

NOUVEAU À BUCHÈRES



Partenaire de vos réceptions



Nos spécialités : Le Sully, Le Fanny, Le Feuilletine, le Dagobert, etc...

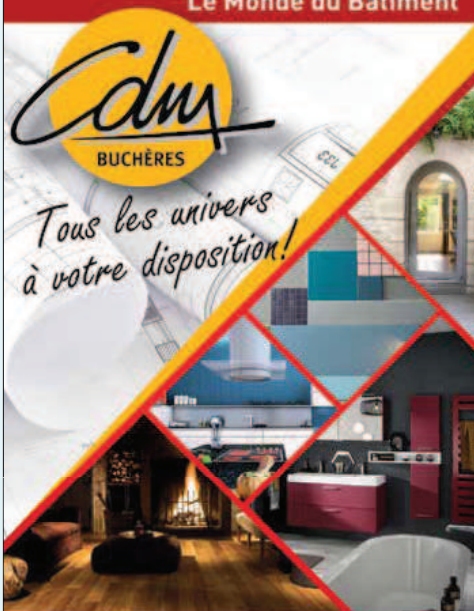
**Buchères** : Ouvert du mardi au samedi : 06 - 19h30 sans interruption  
 Le Dimanche : 06 - 18h30

**Rosières** : Ouvert du mardi au samedi : 06 - 19h / 16h - 19h  
 Le Dimanche : 06 - 13h

ROSIÈRES PRÈS TROYES  
 7 Bis, rue du Chêne  
 03 25 74 62 10

BUCHÈRES  
 1, rue Maisons Blanches  
 03 25 73 62 20

## Le Monde du Bâtiment



Tél. : 03 25 71 20 71  
 Fax : 03 25 71 20 79  
 contact@cdmtroyes.com

39 Avenue des Martyrs  
 du 24 Août 1944  
 10800 BUCHÈRES



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

**Les résultats financiers de notre commune n'ont jamais été aussi importants depuis de très nombreuses années. Ainsi au 31 Décembre 2016, le trésorier et le Conseil Municipal ont validé et arrêté une clôture d'exercice à + 621 026,78 €.**

**Ces très bons résultats ont plusieurs explications :**

D'une part, Madame la Préfète de l'Aube a dissout notre SIVU (Zone d'activité avec Saint Thibault) nous permettant le reversement sur nos comptes du Trésor Public d'un excédent (partagé par 4 communes) pour Buchères, de plus de 300 000 €.

Mais bien entendu et surtout ce résultat découle d'une gestion très rigoureuse des deniers publics. L'Etat n'a cessé de diminuer le montant des dotations, mais le Conseil Municipal et moi-même avons donc été prudents en matière de dépenses. C'est en toute logique, que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions pour cette année 2017. Les 3 taxes (voir tableau plus loin) générant un produit de 704 774 € de recette.

Les investissements prévus et nécessaires à la poursuite du développement et de l'embellissement de Buchères, vont pouvoir être totalement financés sans recours à l'emprunt.

Les travaux V.R.D pour la construction de notre nouveau groupe scolaire primaire dont les devis prévisionnels s'élevaient à environ 450 000 € seront réalisés avant la fin de cette année.

**D'autres projets vont également voir le jour :**

- l'installation d'une borne pour la recharge des véhicules électriques.
- la création de divers passages piétons.
- des bordures de trottoirs rue des Vaucelles.
- l'installation de ralentisseurs Route de Verrières.
- l'aménagement de stationnement le long de l'Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 avec un passage piétons et une bordure engazonnée (concours financier bien sûr de Mon Logis)
- l'acquisition de matériels plus adaptés et plus efficaces pour les services techniques.
- acquisition aussi de nouveaux matériels informatiques pour les écoles.

En 2017, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) va être modifié, après bien entendu une consultation de la population par le biais d'une enquête publique. Cette modification permettra l'installation d'un projet de plateforme de stockage en « grande hauteur » au sein du parc logistique qui continuera de se développer par son attractivité.

Après (sur le secteur Buchères) l'installation de PETIT BATEAU, EURODIF, DEVANLAY-LACOSTE, d'autres parcelles sont en cours de vente et d'aménagement laissant augurer d'ici 2020 un secteur Buchères entièrement occupé. Toutes ces nouvelles installations créeront des emplois mais apporteront des recettes supplémentaires à notre commune grâce notamment au produit de la taxe d'aménagement.

Chères Buchéroises, chers Buchérois, vous avez pu également constater que notre bourgade se transforme, suite à une phase de construction de logement à vocation sociale, c'est la vente de parcelles de terrains à de futurs propriétaires qui s'effectue. Plusieurs lotissements sont en cours d'aménagement, sans oublier bien sûr, l'ouverture fin 2018 de la résidence « sénior ».

Toute cette dynamique a permis aux commerçants, artisans et entreprises de se développer. Je les remercie d'ailleurs toutes et tous bien chaleureusement. Sans eux l'accueil de tous ces nouveaux et futurs habitants ne serait possible.

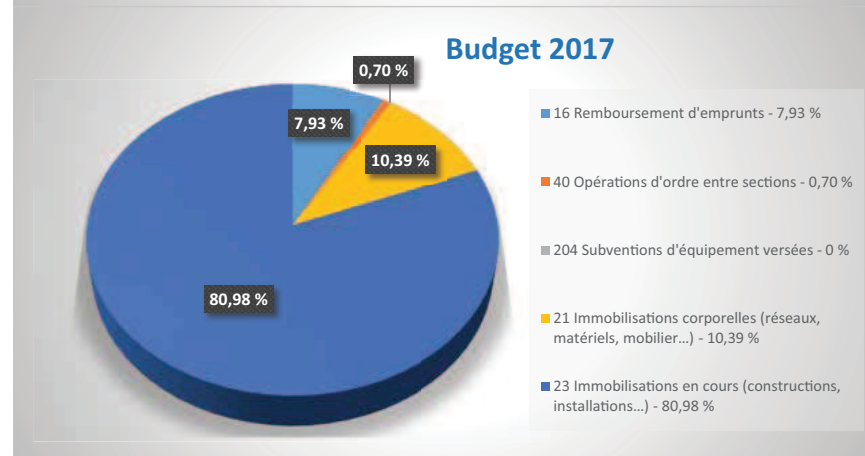
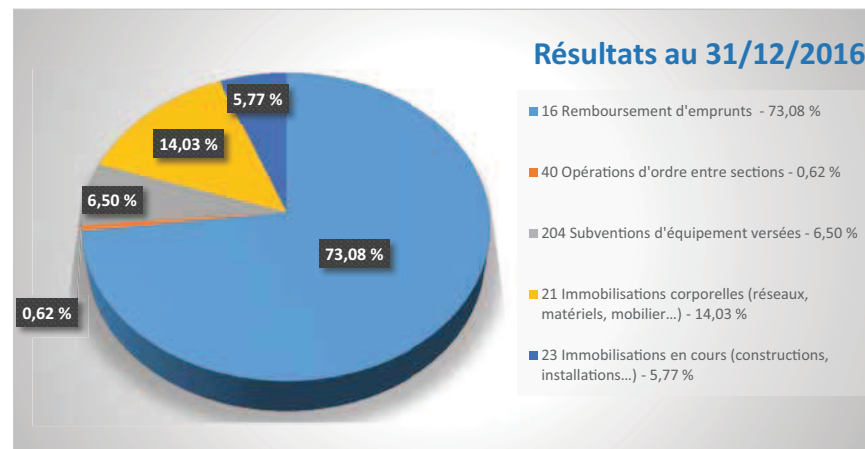
Enfin, au lendemain des élections présidentielles, je tiens à titre personnel à remercier et saluer toutes celles et tous ceux qui ont permis à notre commune de placer en tête le porteur des valeurs républicaines. Merci à tous les électeurs de notre commune pour la bonne tenue de ces élections.

Très cordialement à vous.  
Pour l'équipe municipale

**Votre Maire,  
Daniel LEBEAU**

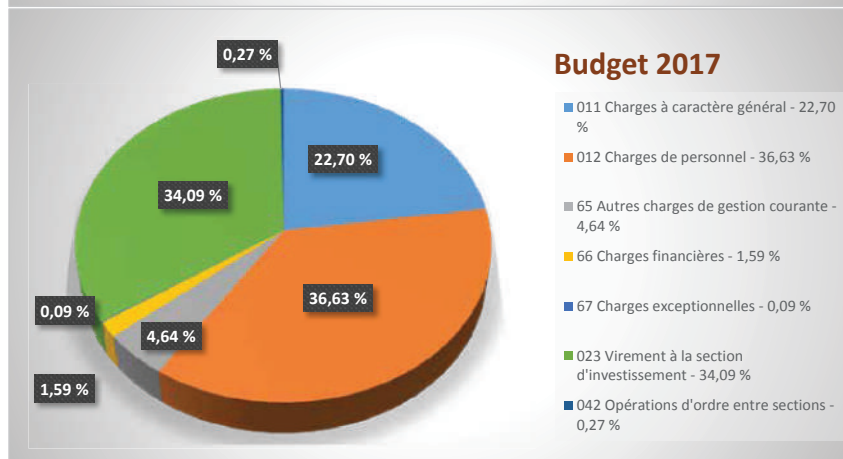
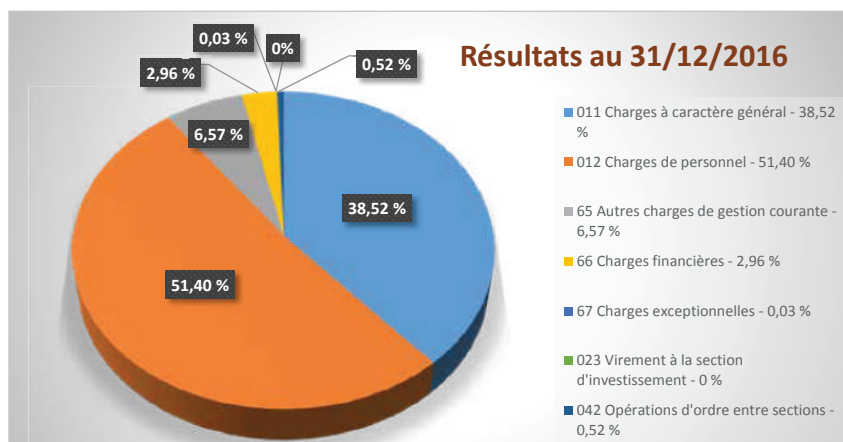
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Dépenses d'investissement	Résultats au 31/12/2016	Budget 2017
16	Remboursement d'emprunts	111 047,24 €	117 300,00 €
40	Opérations d'ordre entre sections	943,25 €	10 400,00 €
204	Subventions d'équipement versées	9 881,85 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (réseaux, matériels, mobilier...)	21 311,28 €	153 773,13 €
23	Immobilisations en cours (constructions, installations...)	8 764,98 €	1 198 540,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>151 948,60 €</b>	<b>1 480 013,13 €</b>



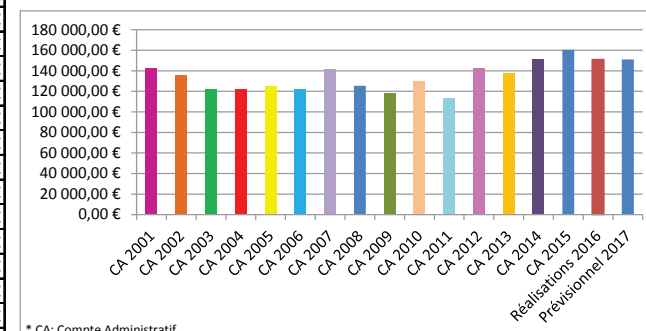
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Dépenses de Fonctionnement	Résultats au 31/12/2016	Budget 2017
011	Charges à caractère général	533 687,77 €	515 988,65 €
012	Charges de personnel	712 100,72 €	832 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	91 071,47 €	105 560,00 €
66	Charges financières	41 034,16 €	36 100,00 €
67	Charges exceptionnelles	380,25 €	2 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	774 800,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	7 169,38 €	6 055,13 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 385 443,75 €</b>	<b>2 273 003,78 €</b>



## Annuité de remboursement de la dette

CA Compte Administratif	Montant
CA 2001	142 798,39 €
CA 2002	136 085,28 €
CA 2003	121 768,23 €
CA 2004	122 636,10 €
CA 2005	125 394,05 €
CA 2006	122 606,80 €
CA 2007	141 575,09 €
CA 2008	125 518,08 €
CA 2009	118 254,98 €
CA 2010	130 129,27 €
CA 2011	113 613,54 €
CA 2012	142 706,92 €
CA 2013	137 431,79 €
CA 2014	150 928,86 €
CA 2015	160 509,95 €
Réalisations 2016	151 042,40 €
Prévisionnel 2017	151 042,40 €



## Données d'endettement en 2016

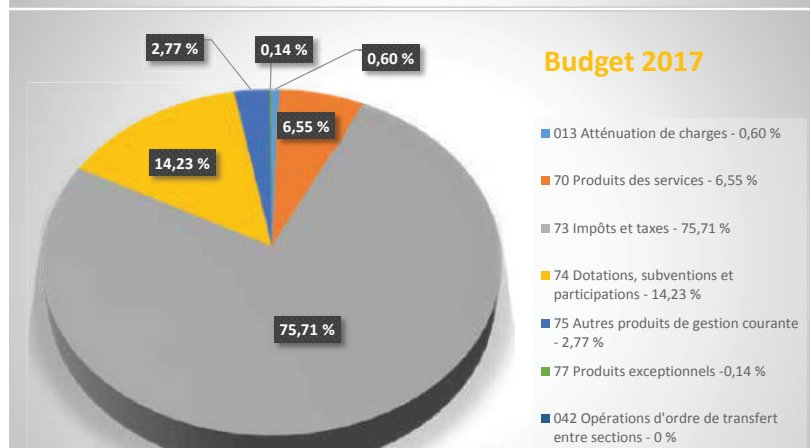
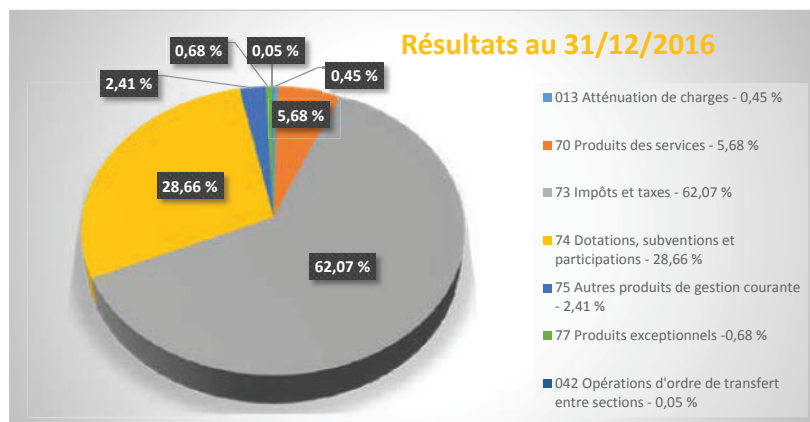
	Montant	Montant par habitant
En cours de la dette	997 067 €	650 €
Annuité de la dette	151 042 €	98 €

## Taux de contributions directes

Libellés des taxes	Taux Buchères 2017	Moyenne Départementale en 2016	Moyenne Nationale en 2016
Taxe d'habitation	16,87 %	25,52%	24,38%
Taxes foncières sur les propriétés bâties	20,58 %	21,38%	20,85%
Taxes sur les propriétés non bâties	20,06 %	20,86%	49,31%

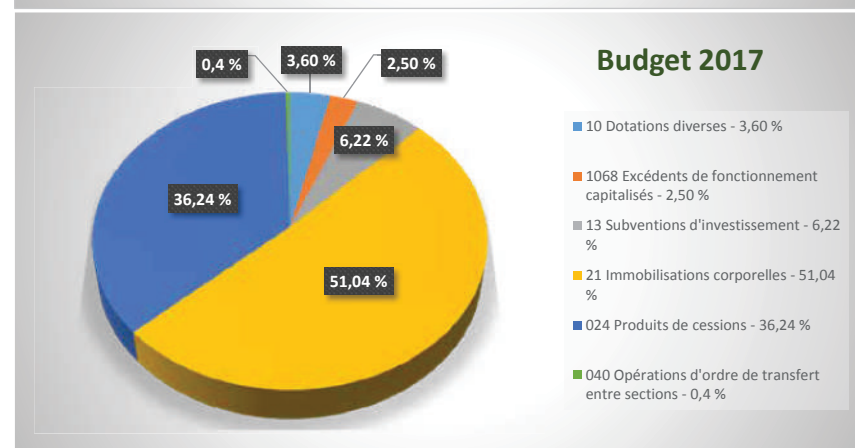
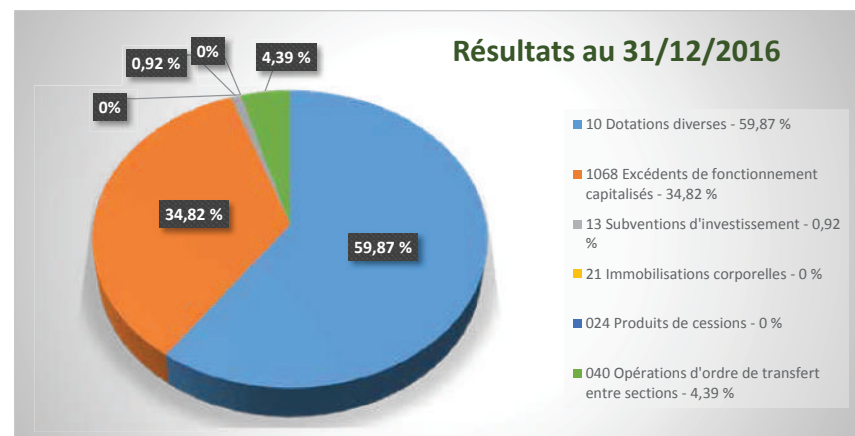
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Recettes de Fonctionnement	Résultats au 31/12/2016	Budget 2017
013	Atténuation de charges - 0,45 %	8 566,85 €	10 000,00 €
70	Produits des services - 5,68 %	107 838,71 €	108 960,00 €
73	Impôts et taxes - 62,07 %	1 177 663,43 €	1 260 386,00 €
74	Dotations, subventions et participations - 28,66 %	543 745,52 €	236 931,00 €
75	Autres produits de gestion courante - 2,41 %	45 663,88 €	46 100,00 €
77	Produits exceptionnels -0,68 %	12 987,05 €	2 300,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections - 0,05 %	943,25 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 897 408,69 €</b>	<b>1 664 677,00 €</b>



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Recettes d'investissement	Résultats au 31/12/2016	Budget 2017
10	Dotations diverses	97 697,14 €	54 688,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	56 816,23 €	37 980,08 €
13	Subventions d'investissement	1 500,00 €	94 410,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	774 800,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	550 060,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 169,38 €	6 055,13 €
	<b>TOTAL</b>	<b>163 182,75 €</b>	<b>1 517 993,21 €</b>





L'an deux mil dix sept et le 31 du mois de mars, à 19 heures 30 minutes, les membres composant le conseil municipal de Buchères, sur convocation adressée le 23 mars 2017 par Monsieur le Maire, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Daniel Lebeau, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs Daniel Lebeau, Maire, Philippe Gundall, 1er Adjoint, Chantal Bouchot, 2ème Adjoint, Danielle Berthier, 3ème Adjoint, Anne-Lise Cuny 4ème Adjoint, Bernard Savourat, Philippe Favre, Béatrice Kotnik, Agnès Malherbe, David Moineau, Benoit Jorry, Chantal Broquet, Saire Wanda, Voiselle Raymond.

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Gérald GRIS à Monsieur Philippe GUNDALL

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

L'assemblée étant habilitée à délibérer et après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Madame Anne Lise CUNY est nommée Secrétaire de séance à l'unanimité.

**Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.**

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter l'ordre du jour diffusé avec la convocation.

L'ordre du jour présenté par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité des membres présents ou ayant donné pouvoir.

*Il est ensuite passé à l'ordre du jour.*

**COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE / TOUR DE TABLE**

**Monsieur le Maire donne la parole à chacun des conseillers municipaux :**

**Monsieur Philippe GUNDALL :**

Les travaux concernant la réfection des fuites au tennis couvert ont été réalisés.

**Madame Chantal BOUCHOT :**

• Les travaux de lotissement du CLOS DE LA BUXERIE ont débuté. La municipalité est représentée lors des réunions de chantier en alternance entre Madame Chantal BOUCHOT et Madame Anne Lise CUNY.

• La construction de la résidence sénior a pris du retard. Un diagnostic archéologique réalisé en 2014 par l'INRAP (Institut national d'études archéologiques préventives) a révélé la présence de vestiges archéologiques sur une superficie d'1,7 ha sur l'emprise foncière même du projet.

• La participation financière du bailleur social MON LOGIS concernant les travaux pour le stationnement le long de l'Avenue des Martyrs sera effectivement de 60 % (et non de 50 % comme précédemment énoncé)

• Une nouvelle rencontre aura lieu avec Monsieur ROUSSEL du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) le Mardi 4 avril 2017 à 17 h 00, afin de déterminer un emplacement pour l'installation d'une borne électrique permettant de recharger les véhicules roulant à l'électricité.

**Monsieur Benoit JORRY**

• L'enseigne ANIMALIA présente à BUCHERES, distribuant des articles et de l'alimentation pour les animaux domestiques, a fait l'objet d'un article dans le journal MATOT BRAINE.



**Monsieur Daniel LEBEAU, Maire :**

• Un projet de développement d'une plateforme de stockage « grande hauteur » (40 mètres) pourrait s'installer au sein du parc logistique de l'Aube. Le PLU de la commune va devoir être révisé, pour la 8ème fois, afin de permettre des constructions à plus de 18 mètres. Plusieurs autres entreprises sont également très intéressées pour s'implanter dans cette zone. C'est une centaine d'emplois qui devrait être créée à terme. Des nouvelles ressources financières pour BUCHERES sont également à prévoir grâce à la taxe d'aménagement de 5%. D'ici 2020, toutes les parcelles restant disponibles seront, en principe, occupées.

• Monsieur le Maire a reçu le compte rendu d'interventions de la Gendarmerie de BARBEREY ST SULPICE concernant la délinquance sur la commune pour l'année 2016. Les chiffres ne sont pas mauvais, sans doute, grâce aux très nombreuses patrouilles régulières.

• La Société Protectrice des Animaux (SPA) a envoyé son mémoire de frais pour l'exploitation de la fourrière animale assurée par l'association. Le montant de cette prestation est de 1870,68 € pour 2017. Ce service reste très utile et totalement complémentaire des interventions des pompiers de BUCHERES qui devraient avoir directement accès aux fichiers informatiques d'identification, prochainement.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 (délibération n°2017/09)**

**Rapporteur : M. Daniel LEBEAU, Maire**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, conforme au Compte Administratif de la commune pour le même exercice n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Résultat du vote : unanimité

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (délibération n°2017/10)**

**Rapporteur : M Philippe GUNDALL**

**Monsieur le Maire quitte la séance après avoir confié la présidence à Monsieur GUNDALL Philippe.**

• La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture d'un montant de 646 306.86 €

• La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture de 25 280.08 €

SECTION BUDGETAIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT CUMULE DE CLOTURE
<b>INVESTISSEMENT</b>	11 234,15	-25 280,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>	511 964,94	646 306,86
<b>TOTAL</b>	523 199,09	621 026,78

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2016, considérant que celui-ci est en concordance avec le compte de gestion du même exercice établi par le Receveur municipal.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2016.

Résultat du vote : unanimité

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 (délibération n°2017/11)**

**Rapporteur : M. Daniel LEBEAU, Maire**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :



	Résultat CA 2014	Virement à la Section fonctionnement	Résultat de l'exercice 2015	Restes A réaliser 2015	Solde des restes à réaliser 2015	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
<b>INVESTISSEMENT</b>	-36 514,23 €		11 234,15 €	12 700 €	- 12 700 €	- 37 980,08 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	191 158,15 €	56 816,23 €	511 964,94			<b>646 306,86 €</b>

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2016</b>	<b>646 306,86 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>37 980,08 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>608 326,78 €</b>
<b>Total affecté au c/1068</b>	<b>37 980,08 €</b>

Résultat du vote : unanimité

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 (délibération n°2017/12)

Rapporteur : M Daniel LEBEAU, Maire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les taux d'imposition des taxes pour l'année 2016, à savoir : taxe d'habitation 16,95 %, Taxe foncière (bâti) 20,70 %, Taxe foncière (non bâti) 20,16 %.

Il indique au conseil municipal que Troyes Champagne Métropole (TCM) a l'obligation d'appliquer des taux d'impositions inter-communales uniformisés concernant ces trois taxes.

Afin d'éviter des conséquences fiscales pour les contribuables, TCM propose au conseil municipal d'appliquer une baisse de ses taux qui sera compensée par une attribution de compensation.

**Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :**

- Taxe d'habitation : 16,87 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,58 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20,06 %

**Le produit des recettes attendues grâce à la fiscalité est en baisse d'environ 4.000 €.**

Résultat du vote : unanimité

## VOTE DES SUBVENTIONS 2017 (délibération n°2017/13)

Rapporteur : M Philippe GUNDALL

Les attributions de subventions ont lieu en fonction du nombre réel d'adhérents et des actions proposées.

Les associations buchéroises sont privilégiées.

Suite aux propositions effectuées par la commission Sports / Relations avec les Associations réunie pour étudier les différentes demandes de subventions des associations, le conseil municipal décide d'attribuer, pour l'année 2017 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Coopérative Scolaire (Ecoles de Buchères)	2 000,0
Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord Bréviandes-Buchères (Association Buchéroise)	250,00
Tennis club des deux Vallées (Association Buchéroise)	2 000,00
Club de l'amitié (Association Buchéroise)	800,00
Ensemble Vinteuil (Association Buchéroise)	500,00
La Croix blanche (Association Buchéroise)	700,00
Union Vélocepede de Buchères (Association Buchéroise)	3 000,00
Société de chasse (Association Buchéroise)	100,00
Troyes Aube Judo (Association Buchéroise)	1 000,00
Phimadelphie Country (Association Buchéroise)	300,00
Bucher'Gym (Association Buchéroise)	350,00
AS.B Foot (Association Buchéroise)	600,00
France ADOT 10 Association Buchéroise	300,00
Aide à Domicile en Milieu Rural (Association extérieure)	500,00
Association de Défenses des Consommateurs Association extérieure	100,00
PEP 10 Association extérieure	50,00
Collège Marie Curie Association extérieure	200,00
CFA Interprofessionnel Association extérieure	195,00
BTP CFA (Association extérieure)	250,00
Association Valentin HAUY (Association extérieure)	50,00
Les Restaurants du cœur (Association extérieure)	300,00
La Prévention Routière (Association extérieure)	150,00
Secours Catholique (Association extérieure)	150,00
France Alzheimer (Association extérieure)	150,00
Foot 2000 (Association extérieure)	200,00
Association de Défense des Familles et de l'Individu 10 (Association extérieure)	50,00
Subventions à venir Enveloppe de réserve	5 755,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00</b>

Résultat du vote : unanimité



## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 (délibération n°2017/14)

Rapporteur : M Daniel LEBEAU, Maire

Les investissements pour cette année 2017 seront beaucoup plus importants que les années précédentes. Aucun emprunt ne sera nécessaire pour financer notamment la VRD du groupe scolaire (budget 500.000 €). Le taux d'endettement par habitant reste correct à savoir : 649,98 €.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions budgétaires pour l'année 2017, lesquelles prennent en compte les résultats reportés de l'exercice 2016, note que la section de fonctionnement est équilibrée, en dépenses et en recettes, pour un montant de 2 273 003,78 euros, et la section d'investissement, également équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de 1 517 993,21 euros (inclus les restes à réaliser de 12 700 euros en dépenses).

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2017 de la commune de BUCHERES, lequel est voté au chapitre.

Résultat du vote : unanimité

## MISE EN PLACE DU RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) (délibération n°2017/15)

Rapporteur : M Daniel LEBEAU, Maire

Ce nouveau régime indemnitaire bénéficiant aux agents de la commune de BUCHERES, après avoir reçu un avis favorable du comité technique départemental en date du 15 mars 2017, va permettre la suppression de toutes les anciennes primes existantes. Il ne s'agit plus de mettre en place des taux mais bel et bien une valeur monétaire tenant compte de divers critères.

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE)
- Le complément indemnitaire versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent (CIA)

Monsieur Le Maire tient à souligner que ce nouveau régime indemnitaire a été très compliqué à mettre en place. La prime exceptionnelle correspondant à un 13ème mois, jusque-là versée en juin et décembre pour moitié, est intégrée dans ce dispositif.

Le conseil municipal décide d'instaurer le R.I.F.S.E.E.P à compter du **1er avril 2017**.

Les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence. Les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget de la commune de BUCHERES.

Résultat du vote : unanimité

## TARIFICATION ALSH – VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI

Rapporteur : Mme Danielle BERTHIER

Par délibération n° 2015-D/52 en date du 09 décembre 2015, il a été décidé de fixer les nouveaux tarifs, acceptés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube (CAF de l'Aube), dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement sur fonds propres « bonification prestation de services ALSH », à intervenir entre la commune de Buchères et la CAF de l'Aube, bonification qui se substitue aux aides aux temps libres.

La CAF de l'Aube demande aujourd'hui d'intégrer la tarification « nuit Dodo » ou autre soirée/veillée dans les tarifs de journée ou ½ journée de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les questions sont nombreuses quant aux nouveaux tarifs proposés. Des éléments complémentaires doivent être soumis au conseil municipal. Monsieur le Maire décide de reporter cette question à une séance ultérieure.



## TARIFICATION ACTIVITES CLUB ADO (délibération n°16/2017)

Rapporteur : Mme Danielle BERTHIER

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs des activités du club ado pour les vacances scolaires à venir comme suit :

### CLUB ADO

1-10-2-3 ESPACE GAME Troyes	TARIF PRESTATAIRE	TRANSPORT	Q.F 0 À 900 (50%)	Q.F 901 À PLUS (60%)
	22 € / personne	0,75 € / personne	11,75 € / personne	13,95 € / personne
APASSE Troyes Cours Salsa	TARIF PRESTATAIRE	TRANSPORT	Q.F 0 À 900 (50%)	Q.F 901 À PLUS (60%)
	5,04 € / personne (75,60 € / 15 personnes) (tarif horaire)		2,52 € / personne	3,02 € / personne
KOEZIO Lieumont (77) Parc Aventure, Épreuves Collectives etc...	TARIF PRESTATAIRE	TRANSPORT	Q.F 0 À 900 (50%)	Q.F 901 À PLUS (60%)
	20 € / personne	23 € / personne (692 € / 2 clubs) (346 € / 15 personnes)	21,50 € / personne	25,80 € / personne

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs, ci-dessus indiqués, pour les activités du club ado. Ces derniers sont applicables à compter du **1er avril 2017**.

Résultat du vote : unanimité

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CUI-CAE (délibération n°17/2017)

Rapporteur : Mme Chantal BOUCHOT

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal le 1er juin 2015, de créer un emploi « contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

Ce contrat bénéficie d'aides financières, réservé à certains employeurs (publics ou privés), en particulier les collectivités territoriales, qui s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est sous la responsabilité de POLE EMPLOI en partenariat avec CAP EMPLOI pour le compte de l'Etat ou du Conseil Départemental.

Par arrêté préfectoral du 13 février 2017, le taux de prise en charge est désormais de 85 % sur la base de 26 heures hebdomadaires et non plus 20 heures (comme précédemment).

La commune a la possibilité de renouveler la convention CUI CAE pour une période de 12 mois soit du 1er juin 2017 au 31 mai 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler la convention CUI-CAE pour une durée de 12 mois à compter du 1er juin 2017, selon les modalités de prise en charge financière ci-dessus décrites.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.**



### OBLIGATIONS DES RIVERAINS PAR RAPPORT À LA VOIRIE PUBLIQUE

#### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ASPECT DE NOTRE DOMAINE PUBLIC

Suite aux nouvelles réglementations sur les produits phytosanitaires, nous nous permettons de rappeler aux propriétaires riverains d'une voie publique de remplir leurs obligations en assurant l'entretien des trottoirs (tonte, désherbage). Les services techniques se limiteront à l'entretien des voiries principales routes départementales en agglomération.

#### PLANTATIONS

D'une part, une obligation: depuis 1989, arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés en observant un retrait de 2 mètres par rapport à l'alignement.

D'autre part, en cas de surplomb par une ligne électrique, les distances de retrait sont:

- 3 mètres pour les plantations de moins de 7 mètres.
- Au-delà de 7 mètres, augmentation d'un mètre pour chaque mètre supplémentaire de hauteur, dans la limite de 10 mètres.

#### ELAGAGE

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur les voies publiques doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies aux frais des propriétaires. L'élagage étant obligatoire et imprescriptible, le propriétaire riverain qui ne l'exécute pas, peut être mis en demeure par lettre recommandée avec avis de réception du Maire. S'il persiste, la commune effectue l'élagage aux frais du contrevenant.

#### ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS EN ZONE BÂTIE

Les propriétaires ont l'obligation d'assurer l'entretien des propriétés (vergers, terrains) à l'intérieur des zones bâties.



### DEPLACEMENT DES BENNES A VETEMENTS

Les bennes à vêtements ont été déplacées. Dorénavant, vous pourrez déposer vos vêtements dans les bennes situées sur le parking de la bibliothèque.



### AU CYGNE FLEURI

Un nouveau service proposé par le cygne fleuri.

**Point dépôt :**  
PRESSING BIO / BLANCHISSERIE / RETOUCHES

Levé et rendu les mardis et vendredis - dépôt 7/7 jours (aux horaires d'ouverture du magasin)

Au cygne fleuri  
19 avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 10800 BUCHERES  
Tél : 03.25.41.92.89





## LES COMMÉMORATIONS



Une commémoration est une cérémonie officielle organisée pour conserver la conscience nationale d'un événement de l'histoire collective et servir d'exemple et de modèle.

Une commémoration doit rassembler les élus et les citoyens afin de conforter la mémoire collective. Les commémorations portent souvent sur des événements heureux, comme la fin d'une guerre, l'abolition du duel ou de l'esclavage... Les commémorations peuvent être nationales, comme celle de l'Armistice de 1918 ou locale comme celle du 24 Août 1944.

### 11 NOVEMBRE

**L'armistice de 1918**, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard, en 1919, à Versailles, sera signé le traité de Versailles.

### 18 JUIN

**L'appel du 18 Juin** est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. C'est un appel aux armes dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédit la mondialisation de la guerre.

Ce discours – très peu entendu sur le moment, mais publié dans la presse française le lendemain et diffusé par des radios étrangères – est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.

### 14 JUILLET

La fête nationale française (**le « 14 Juillet »**) est la fête nationale de la France. C'est un jour férié en France. Elle a été instituée par la loi en 1880, en référence à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de la monarchie absolue, suivi de la fin de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération.

### 08 MAI

Le 8 mai 1945 est la date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

24 août 2016 en présence du ministre M. TODESCHINI



## LES COMMÉMORATIONS





## MANIFESTATIONS & ANIMATIONS



### LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

#### LE MAIRE RECOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2017

**C'est devant plus de 200 personnes que le maire, entouré du Conseil Municipal, présentait ses vœux pour cette nouvelle année.**

Il fit une rétrospective des actions menées en 2016 avant de se projeter sur l'avenir de la commune. Il indiqua que de nombreuses constructions de pavillons étaient prévues ce qui engendrait de prévoir l'avenir, avec notamment la construction d'une nouvelle école primaire.

Daniel LEBEAU indiqua aussi que la fiscalité n'augmenterait pas pour les Buchéroises et Buchérois en 2017.

Son intervention terminée, quelle fut sa surprise de voir son premier adjoint prendre la parole.

Comme il a pu s'en rendre compte, c'était pour un événement plutôt sympathique, puisqu'il s'agissait de lui attribuer la Médaille d'Honneur Régionale et Communale pour les 20 ans de service effectué pour

le compte de la vie publique.

En effet après s'être présenté aux élections sur une liste d'opposition en 1995, ce fut en 1996 que Daniel LEBEAU intégrait le Conseil Municipal de l'époque suite à quelques moments plutôt mouvementés de la majorité d'alors.

En 2001, il se présenta à nouveau sur une liste d'opposants et fut élu Maire, place qu'il n'a plus quittée depuis.

C'est avec émotion qu'il remercia son conseil, les personnes présentes ainsi que tous les habitants de la commune pour ce geste qui le toucha beaucoup.

La cérémonie pris fin avec le traditionnel verre de l'amitié où chacun ne manqua pas de lui souhaiter bonne route jusqu'en 2020, date des prochaines élections municipales.



## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lieu incontournable de la culture locale, la bibliothèque municipale a toujours le vent en poupe.

### LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles à la bibliothèque se déroulent, en règle générale, tous les deux mois et sont à destination des familles. Dans ce dernier cas des affiches, la presse, un envoi d'informations à partir de notre fichier d'adhérents et le service communication de la ville de Buchères vous tiennent informés de la programmation. Cette année, plusieurs animations, Bébés lecteurs, lectures de contes, etc, se sont tenues au sein de la bibliothèque.

### L'ACCUEIL

L'accès à la bibliothèque municipale et la consultation sur place des documents ou ouvrages sont libres, gratuits et ouverts à tous.

### LA BIBLIOTHEQUE PRATIQUE

Horaire d'ouverture : Lundi : 16h15-18h30  
Mercredi : 14h-18h30 - Samedi : 9h-12h

### MODALITES D'INSCRIPTION

Le prêt des documents et l'accès aux services sont réservés aux adhérents à jour de cotisation (valable un an de date à date).

La cotisation est de 5 € pour les adultes, 10 € pour les familles et gratuite pour les enfants mineurs.



21



## EXPOSITION PEINTURE DE BUCHERES

Les 30 septembre, 1er et 2 octobre 2016 se sont déroulés la 7ème exposition de peinture à la salle polyvalente de Buchères.

Le vendredi était dédié à la venue des classes scolaires et ce ne sont pas moins de 150 enfants qui ont pu s'enrichir auprès de quelques artistes sur des ateliers découvertes de la pratique de l'art de la peinture !

29 artistes peintures sont venus présenter leurs œuvres avec un total de 210 tableaux exposés; et durant ce week-end pas loin de 200 personnes sont venues les découvrir et les admirer.

Cette exposition, symbole du dynamisme culturel de la commune a lieu tous les 2 ans et vous donne rendez-vous la première quinzaine d'octobre 2018.



## MANIFESTATIONS & ANIMATIONS

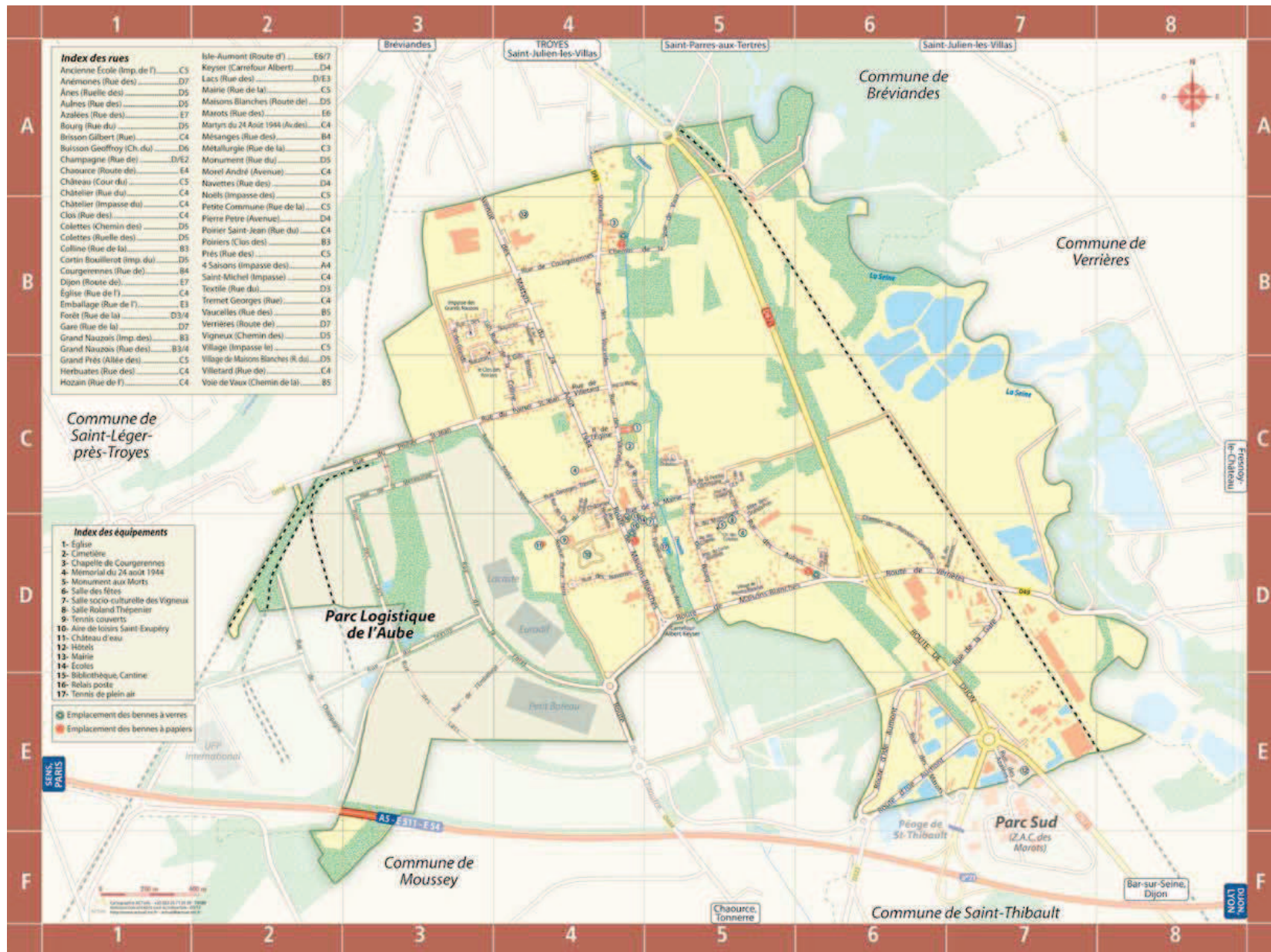




# PLAN DE VILLE



# PLAN DE VILLE



- **AC FORAGE** D-7  
14 Rue de la Gare - 03.25.41.99.66
- **ARNAUD DUVERNOY (Ambulances)** C-4  
9 Rue Gilbert Brisson - 03.25.75.04.05
- **ANTIQUITÉS GUY** D-5  
36 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.91.83
- **ANIMACLOWN 10** C-4  
Clown Magie sculpture sur ballons - 03.25.80.34.55
- **ANIMIAM** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 09.51.24.41.07
- **ANGEL COIFFURE** C-4  
19 Avenue des Martyrs - 03.25.41.98.90
- **AU CYGNE FLEURI (Fleuriste)** C-4  
19 Avenue des Martyrs - 03.25.41.92.89
- **AU TOURBILLON DU TEMPS (Horlogerie)** D-4  
3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22
- **AUBENERGIE** D-5  
Couverture solaire photovoltaïque  
29 Rue du Bourg - 06.12.51.08.87
- **ASSOCIES DU FEU** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.38.19.21
- **BAR LA PARENTHÈSE** D-4  
19 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.92.78
- **BOULANGERIE PÂTISSERIE GANNE** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.73.62.20
- **BRASSERIE DE L'HORLOGE** E-7  
Rue Azalées SIVU Parc Sud - 03.25.46.62.51
- **BRM** D-7  
14 Rue de la Gare - 03.25.73.19.73
- **CABINET D'EXPERTISE (Alain Amat)** D-4  
4 Route de Maisons Blanches - 03.25.46.10.19
- **CABINET DENTAIRE** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.82.43.22
- **CABINET ORTHOPHONIE** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 07.62.70.71.92
- **CARROSSERIE BONENFANT** D-4
- 24 bis Route Maisons Blanches - 03.25.40.34.00
- **CARREFOUR CONTACT** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.81.67.67
- **CDM (Vente de matériaux Bâtiments)** B-3  
39 Avenue des Martyrs - 03.25.71.20.71
- **CHARLINE COIFFURE** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.40.17.21
- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE du Docteur GILLOZ** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 03.25.28.45.75
- **CMB (Menuiserie)** B-4  
2 Ter Rue de Courgerennes - 06.63.97.97.79
- **CSVRD** D-5  
Terrassement assainissement voirie  
32 Rue du Bourg - 03.25.41.08.16
- **D.I.E.G** D-4  
**Dépannage Installation Electricité Générale**  
10 Route de Maisons blanches - 06.83.20.33.75
- **DISLAUB (distillerie)** D-6-7  
3 Route de Dijon - 03.25.41.64.30
- **ETOILE 10 Concessionnaire Mercedes** B-4  
50 Avenue des Martyrs - 03.25.71.37.00
- **ENTREPRISE URSELLA (carreleur)** C-4  
36 Avenue des Martyrs - 03.25.41.76.93
- **ETS MONNY JEAN-MICHEL (Démolition matériaux anciens locations bennes désamiantage)** E-6  
8 Route de Dijon - 03.25.81.66.96
- **ESTI SARL Tuyauterie industrielle** C-4  
10 Rue de Villetard - 03.25.73.68.03
- **ETS RAGON Peinture, vitrerie, revêtement de sols** C-4  
24 Rue de Villetard - 06.76.75.69.55
- **ETS ROCHA Commerce de gros de matériel agricole** B-3  
41 Avenue des Martyrs - 03.25.45.00.00
- **FALDECO (peinture, sols, ravalements de façade,** C-5

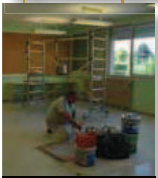
- isolation extérieur, vitrerie)  
1 Impasse le Village - 06.85.32.05.28
- **GARAGE DE MAISONS BLANCHES** D-4  
34 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.81.09
- **HOTEL FORMULE 1** E-7  
Zac de l'Ecluse des Marots - 08.91.70.54.20
- **HOTEL GRILL CAMPANILE** B-4  
52 Avenue des Martyrs - 03.25.49.67.67
- **HOTEL PREMIERE CLASSE** B-4  
52 Avenue des Martyrs - 08.92.70.72.63
- **J-L C Electricité** D-5  
4 Rue du Bourg - 06.49.76.79.93
- **LOXAM TROYES SUD** D-6  
6 Route de Dijon - 03.25.41.84.38
- **LTT TRANSPORT** D-6  
2 Route de Verrières - 03.25.41.81.69
- **TRANSPORT PEDRETTI Marchandises** D-6  
2 Route de Verrières - 03.73.27.50.11
- **ONGLE CHIC Prothésiste ongulaire** D-7  
6 Rue des Anémones - 06.28.26.47.79
- **PASS Construction d'ouvrage de génie civil** D-6  
6 Route de Dijon - 03.25.41.60.34
- **PEPINIERES DUMONT** B-4  
42 Avenue des Martyrs - 03.25.41.84.87
- **PIZZA NAUDOT** B-4  
3 Rue des Mésanges - 06.09.38.45.41
- **POINT P - BMCE** D-7  
12 Route de Verrières - 03.25.41.00.42
- **PRO ARMATURE CHAMPAGNE** B-3  
41 Avenue des Martyrs - 03.25.83.14.14
- **RELAIS POSTE** D-4  
3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22
- **RESTAURANT L'HEDONISTE** C-4  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.27.76
- **SAGE-FEMME LIBERALE** D-5  
1 Ter Rue du Monument - 06.72.94.17.45
- **SARL MERLATEAU Maçonnerie** D-7  
6 Rue de la Gare - 03.25.41.99.66
- **SCIERIE DE BUCHERES** D-7  
4 Route de Verrières - 03.25.81.88.02
- **SKANDIMEX SARL Équipement de conservation des grains, commerce de gros non spécialisé et préparation d'aliments pour bétail** B-4  
8 Route de Courgerennes - 03.25.75.58.81
- **SOREIP Travaux de menuiserie bois et PVC** D-7  
2 Rue de la Gare - 03.25.40.51.97
- **STE Service Technique Economique Stockage logistique** D-5  
5 Rue des Aulnes - 03.25.43.94.05
- **TRANSPORT BALLERAY** D-4  
2 Rue des Navettes - 03.25.41.84.16  
/ 06.09.84.84.36
- **Commerce de détail non alimentaire sur éventail et marché** B-5  
GOLZAN Eric  
19 Rue des Vaucelles - 03.25.75.55.96
- **VAL COIFFURE** D-4  
24 Route Maisons Blanches - 06.43.67.23.07
- **VIVESCIA Coopérative agricole** D-7  
8 Route de Verrières - 03.25.41.95.61
- **VOYAGE DES SENS (Institut de beauté)** C-4  
1 Route Maisons Blanches - 09.81.05.87.38



# SERVICES TECHNIQUES



1 - Installation d'un panneau de voie sans issue Rue des Navettes



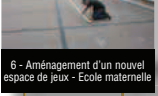
2 - Réfection des peintures d'une salle de classe



4 - Installation d'un grillage autour de l'ancienne station d'épuration



5 - Création de bacs à fleurs Avenue des Martyrs



6 - Aménagement d'un nouvel espace de jeux - Ecole maternelle



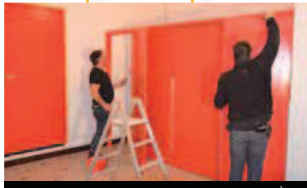
7 - Aménagement d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite - Route de Maisons Blanches



8 - Réfection des peintures de la salle de jeux - école maternelle



3 - Réfection des peintures des sanitaires des écoles (AVANT)



3 - Réfection des peintures des sanitaires des écoles (APRÈS)



10 - Création et aménagement d'une pergola à l'aire de loisirs (AVANT)



10 - Création et aménagement d'une pergola à l'aire de loisirs (APRÈS)



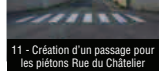
19 - Réfection des grilles de l'église



23 - Installation des illuminations de Noël



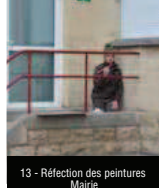
9 - Installation de poteaux de sécurité sur le côté de la salle polyvalente



11 - Création d'un passage pour les piétons Rue du Châtelier



12 - Réfection des peintures de la cour de l'école primaire



13 - Réfection des peintures Mairie



14 - Réfection des peintures de la grille entourant le monument aux morts



15 - Installation d'un nouveau banc - rue des Herbauates



16 - Réfection de l'avenue André Morel avec de l'enrobé à froid



17 - Plantation de Netteuses - Aire de loisirs Saint Exupéry



18 - Entretien des chemins communaux



20 - Aménagement d'une barrière de sécurité - Chemin de la voie de Vaux



21 - Réfection des peintures dans la salle Roland Thépenier (AVANT)



21 - Réfection des peintures dans la salle Roland Thépenier (APRÈS)



22 - Création de mange-debout en bois



# LISTE DES ASSOCIATIONS

**ADMR**  
Association d'aide à domicile  
Mme Chantal FESTUOT  
Tél. 03 25 41 98 48

**AJHA**  
Association de jeux d'histoire  
Aubeoise  
M. Mathieu SOIBINET  
Tél. 06 01 96 32 89

**AMICALE DES PARENTS D'ELEVES**  
M. Bruno GUELORGET  
Tél. 06 04 43 74 27

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**  
M. Pascal TALLOT  
Tél. 06 23 57 22 21

**ASB FOOT**  
M. Rachid KARA  
Tél. 06 82 60 64 61

**ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**  
M. Claude FRIMIN  
Tél. 03 25 82 10 01

**ASSOCIATION ENSEMBLE VINTEUIL**  
Groupe de musique classique  
M. Michel DESTRIAT  
Tél. 03 25 41 84 90

**BUCHER'GYM**  
Gymnastique  
Mme Arlette GEOFFROY  
Tél. 03 25 79 48 18

**CLUB DE L'AMITIE**  
Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre personnes âgées  
M. Jack TOUTEE  
Tél. 03 25 41 76 47

**COMITE DES FETES**  
Mme Stéphanie WUERTZ  
Tél. 03 25 46 76 33

**LES AMIS DE LA FORET ET DE LA NATURE**  
M. Christian PARACHOUT  
Tél. 06 95 92 35 75

**LES COPINES BRODEUSES**  
Mme Valérie BAUDOUX  
Tél. 06 95 76 55 46  
France ADOT 10

**FRANCE ADOT 10**  
Association pour les dons d'organes et de tissus humains  
M. Jean-Paul BARTHELEMY  
Tél. 06 61 05 76 30

**SCRAP BUCHEROIS**  
Association de scrapbooking  
Mme Stéphanie WUERTZ  
Tél. 03 25 46 76 33

**SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE**  
Entraînement et formation de secourisme  
M. MICHELETTI Michel  
Tél. 06 80 70 06 25

**SOCIETE DE CHASSE**  
M. Jean-Luc LAURENT  
Tél. 06 02 37 32 22

**TENNIS CLUB DES DEUX VALLEES**  
Ecole de tennis  
M. Nicolas KUZMA  
Tél. 06 73 89 27 03

**TROYES AUBE JUDO**  
Ecole de Judo  
M. Pascal BARTOLI  
Tél. 06 24 89 37 78

**UV BUCHERES**  
Club Cycliste  
M. Jean-François PHILIPPON  
Tél. 06 12 37 36 23

**YOGA DETENTE BUCHEROIS**  
Pratique du Yoga  
Mme Odile FERREBEUF  
Tél. 03 25 43 08 90

**PHIMADELPHIE COUNTRY**  
Delphine et Bérangère  
Tél. 06 98 13 62 59  
et/ou 06 22 00 65 22



### L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

**L'amicale des parents d'élèves est une association qui a pour vocation d'organiser des manifestations afin de créer du lien entre les parents d'élèves et de récolter des fonds pour l'école maternelle et primaire de Buchères, ce qui contribue au financement de sorties des élèves tout au long de l'année scolaire.**



Tous les bénéfices de l'amicale sont destinés à l'école : un chèque de 5000 € a été remis cette année à Madame Devavry, directrice de l'école, lors de notre dernière assemblée générale (septembre 2016).

À nos manifestations « traditionnelles » (soirée poker en novembre, vides-greniers puériculture en mars et septembre, chasse à l'œuf en avril, kermesse de fin d'année scolaire...), nous avons pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année proposé une très réussie et gratuite soirée Halloween, qui a permis à petits et grands de passer une agréable soirée conviviale !

Parmi les manifestations déjà prévues, notez le vide-grenier puériculture, les 18-19/03/2017. Pour nous joindre : amicaledesparentsdebucheres@gmail.com

**Président :** Bruno GUELORGET, papa de Marie (CM1)  
Tél : 03 25 82 36 93  
Courriel : bruno-vero.guelorget@laposte.net

**Vice-présidente :** Aude JACQUET, maman de Naël (CM1), Loane (CP) et Louis (MS)  
Tél : 06 81 75 84 02

**Trésorière :** Christelle BOURDICAUD, maman de Lise (CE2)  
Tél : 06 82 20 34 30

**Vice-trésorière :** Laetitia LADOIRE REVOL, maman de Sacha (GS)  
Tél : 06 16 92 70 80

**Secrétaire :** Esther MATHIEU, maman de Timéo (CM2)  
Tél : 06 83 52 36 55

**Vice-secrétaire :** Blandine PROFFIT, maman d'Héloïse (CE1) et d'Aubin (GS)  
Tél : 06 16 09 51 18

**Membre :** Audrey CANTIN, maman de Paul (GS)  
Tél : 03 25 73 68 99



### LE CLUB DE L'AMITIÉ

**Si notre commune, Buchères, a bien conservé son caractère de village encore rural, son entrée dans le Grand Troyes lui a conféré un aspect périurbain indéniable amplifié par l'ouverture de nouveaux lotissements et l'installation de nouveaux habitants. Le petit centre commercial créé depuis deux ans a, lui aussi, contribué au rythme croissant d'activités et de vie. Tout cela doit conduire à conforter une vie associative intense qu'illustrent les quelques 24 associations existantes.**

Au nombre de ces associations, il y a le « Club de l'Amitié de Buchères » qui se veut toujours dyna-

mique et ouvert à toutes celles et tous ceux, quel que soit leur âge, qui souhaitent continuer à communiquer et à partager avec d'autres leurs idées et leurs loisirs. Cependant, sans vouloir être pessimiste, force est de constater que d'année en année, le nombre d'adhérents continue régulièrement à décroître. Oh, ce n'est pas un cas unique ! C'est globalement ce que constatent la plupart des associations créées de longue date qui s'essouffent et parfois finissent par disparaître.

Bien sûr on ne peut que regretter cet état de fait, le monde associatif étant en général synonyme de lien entre les générations et porteur de symboles directe-



ment liés à l'amitié et à la solidarité. Alors, sans vouloir faire de prosélytisme, je voudrais rappeler ce que le club de l'Amitié représente encore aujourd'hui. Il regroupe entre 40 et 50 membres dont les plus actifs se retrouvent à la salle municipale des associations, salle Roland THEPENIER, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois avec les activités d'origine : jeux de société, marche, travaux d'aiguilles, de crochet et travaux d'art ouverts à toutes les inspirations. Ils participent aux réunions et activités des clubs du secteur : Clérey, Isle-Aumont, Saint Léger près Troyes, Saint Parres lès Vaudes, Villemoyenne, Montautin et Moussey, et même au-delà avec le club de Dosches, assurant ainsi les liens entre villages que notre vie moderne tend à faire disparaître. Il organise aussi divers repas avec l'ensemble de ses membres : repas couscous, repas des vacances, repas de Noël qui sont toujours des moments de grande convivialité.

Avec la fédération départementale « Générations mouvement - fédération de l'Aube », à laquelle il s'est fédéré, ses adhérents participent, s'ils le souhaitent, aux 2 voyages d'une semaine qu'elle organise chaque année ainsi qu'aux différentes activités qu'elle met en place. Je citerai pour mémoire, le loto départemental, le concours de belote, des activités plus intellectuelles telles que questions pour les aînés, remue-méninges et puis, la grande fête de l'Amitié qui réunit quelques 500 adhérents venant des 80 clubs départementaux. Enfin, il y a toujours les actions

de solidarité telles le Téléthon auquel notre club participe activement et les activités mises en place avec ses partenaires historiques que sont la MSA et GROUPAMA. Citons pour mémoire, pour ce qui concerne la santé, « les ateliers équilibre », « les ateliers liés à l'entretien de la mémoire » et pour notre aptitude à continuer à tenir un volant, les ateliers de remise à niveau au code de la route et à la conduite.

En conclusion, je dirai à tous ceux qui, dans les soucis que la vie apporte, se sentent un peu seuls, désorientés et oubliés, venez jusqu'à nous ! Notre porte est grande ouverte et notre cœur aussi !

**Pour 2017, indépendamment des réunions traditionnelles des 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois, le programme des activités prévues par notre club est le suivant :**

- **Concours de belote et jeu de scrabble :** lundi 13 mars - salle des fêtes de Buchères
- **Repas de Noël du club :** samedi 9 décembre - salle des fêtes de Buchères
- D'autres activités ou sorties sont également prévues mais les dates en seront arrêtées après l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le mardi 21 février à la salle Roland Thépenier.



### LES CONCERTS VINTEUIL : DE LA MUSIQUE CLASSIQUE À BUCHÈRES !

Depuis l'an 2000, l'Association Les Concerts Vinteuil, qui tire son nom d'un compositeur fictif inventé par Marcel Proust, organise des concerts et des rencontres musicales divers et variés. Elle permet à des solistes de se produire en récital, à des formations de musique de chambre plus ou moins nombreuses, allant du duo au quintette, de proposer un répertoire original et toujours apprécié par un public de plus en plus nombreux : violon, piano, guitare, chant sont au rendez-vous de ces rencontres musicales.





Le soutien de nos adhérents, celui de la municipalité de Buchères, du Conseil Départemental de l'Aube, de la Maison du Boulanger nous permettent d'organiser 5 concerts par an à Troyes et dans le département de l'Aube.

Ainsi, le dimanche 22 janvier 2017, le pianiste concertiste Denis Pascal nous a fait le plaisir et le grand honneur de venir jouer des œuvres de Mozart et Schubert dans la Salle des fêtes, en avant-première

de son récital prestigieux à la Salle Gaveau à Paris. Si vous souhaitez être informés directement de nos différentes manifestations, (en entrée libre), n'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées (adresse mail ou adresse postale à votre convenance) à [contact@concertsvinteuil.net](mailto:contact@concertsvinteuil.net).

Anne Durantel



### PHIMADELPHIE COUNTRY

PhiMaDelphie Country vous accueille chaque mardi salle des Vigneux (Buchères) et chaque mercredi salle Henri Febvre (Saint Pouange) à partir de 17h30.

Nous souhaitons inculquer à nos 90 adhérents les bonnes techniques de la danse en ligne tout en variant les styles musicaux : country, polka, jive, waltz, two step, chacha, rock... Dans un souci de profond respect et de tolérance, nos 3 animatrices formées dispensent les cours dans une ambiance festive et conviviale.

En collaboration avec la municipalité, nous organisons le 24 juin prochain une soirée au profit de l'Association Buchéroise FRANCE ADOT 10.

Envie d'en savoir plus, visitez notre site internet : [www.phimadelphie.com](http://www.phimadelphie.com)

Contactez Delphine au 06 98 13 62 59



### ASSOCIATION DES SECOURISTES TROYENS CROIX BLANCHE



#### Présentation

L'Association des Secouristes Troyens Croix Blanche est une association loi 1901, sans but lucratif, représentant la fédération reconnue d'utilité publique sur tout le territoire national. Son objet est de pratiquer le secourisme à travers des actions de secours et de promouvoir le secourisme par des formations.

Reconnue d'utilité publique le 3 Mars 1898, créatrice en France du secourisme moderne, association loi 1901, elle est titulaire d'un agrément ministériel pour la Formation aux Premiers Secours, d'un agrément Jeunesse et Sports, d'une convention avec l'INRS pour l'enseignement du Sauveteur Secourisme du Travail.

Depuis 15 ans, sur le département de l'Aube, la CROIX BLANCHE est représentée par une dizaine de formateurs, moniteurs, instructeurs, médecins SAMU, tous secouristes opérationnels de terrain. Nous formons chaque année plus de 500 personnes.



#### Qui sommes-nous ?

Des équipes bénévoles dévoués, compétents, plein d'ardeur et d'enthousiasme, titulaires des diplômes de secourisme permettant d'assurer des postes de secours ; des équipes de formateurs, instructeurs, heureux d'apprendre à ceux qui le désirent, les gestes de premiers secours et les techniques permettant d'intégrer les équipes de secouristes.



#### Nos spécificités :

Nous adaptons au plus près de la demande

Nous effectuons les formations aux lieux, jours et heures de vos besoins. Nous intervenons dans les établissements scolaires, dans les entreprises, pour les groupes constitués ou les particuliers.

Proposer un large panel de formations



#### Les Formations Proposées

P.S.C.: Prévention et Secours Civiques  
P.S.E.1: Premiers Secours en Equipe de niveau 1  
P.S.E.2: Premiers Secours en Equipe de niveau 2  
S.S.T: Sauveteur Secouriste du Travail  
M.N.P.S: Monitorat National des Premiers Secours

Le professionnalisme de nos équipes

Tous les intervenants sont diplômés, qualifiés et choisis pour leur professionnalisme.



#### Nos Activités Opérationnelles

Dispositifs de Secours:

A la demande des autorités, notre fédération participe aux plans d'urgences. (ex Plan Rouge, COP 21, Secours lors des derniers attentats à Paris...)

A la demande des associations (clubs sportifs ou culturels, collectivités...), nous assurons les secours des manifestations. (Raid des Cadolles, Fêtes Patronales, Randonnées Pédestres, Match de Championnat Ligue 1, Tournoi de Football, 24h du Mans, Soirées Etudiantes...)

Des prix au plus juste

Le résultat d'une gestion rigoureuse, alliée au professionnalisme de nos équipes opérationnelles.



#### POURQUOI VENIR VERS NOUS ?

Pour apprendre les gestes qui sauvent et agir en secouriste à la maison, dans la rue, au bureau, en vacances, en toute circonstance.

#### Un réseau national

Le réseau CROIX BLANCHE national nous permettant d'intervenir sur tout le territoire rapidement.



#### QUI PEUT VENIR VERS NOUS ?

Tout public, tous ceux qui ne veulent pas rester spectateur devant une personne victime d'un malaise, d'un accident ....

Les Etablissements Scolaires

Les associations pour la formation de leurs cadres, de leurs animateurs ou de leurs adhérents.

Tous ceux qui ont besoin d'un diplôme de secourisme dans un cadre professionnel: moniteur de sport, maître-nageur, guide de montagne, chauffeurs de taxi .....

### MECENAT

Le mécénat est un acte simple posé par une entreprise souhaitant s'investir en accord avec ses convictions et valeurs issues de la réflexion sur son identité.

> Au service de la population locale

Conformément à nos statuts et à l'esprit qui anime depuis l'origine la Croix Blanche, nos équipes de secouristes, formateurs et bénévoles, s'investissent tous les jours auprès de la population locale pour lui porter assistance, la former et la sensibiliser au secourisme.

Afin de nous permettre de continuer à mener nos actions éducatives et étendre leur portée, ainsi que d'améliorer la qualité des services rendus dans l'exercice de nos missions de sécurité civile, nous sollicitons votre engagement dans les projets que nous souhaitons mettre en place autour de valeurs communes humanistes.

#### S'engager aux côtés de la Croix Blanche c'est :

>> Vous reconnaître dans les valeurs et les missions de l'association

>> Jouer votre rôle d'entreprise citoyenne tout en vous engageant aux côtés d'une association locale d'intérêt général agréée et reconnue

Correspondante Association des Secouristes Troyens de la Croix Blanche : **ONDEI Katia**

Renseignements par mail : [croixblanche.bucheres@gmail.com](mailto:croixblanche.bucheres@gmail.com) ou par tél : **06.85.05.17.06**

Site internet : [www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)

### GRACE A LA QUALITE DE SES ENSEIGNANTS ET AU CONFORT DES STRUCTURES COUVERTES

**CHAUFFEES**, ce sont environ 206 licenciés enfants dès 3 ans, jeunes et adultes- qui ont bénéficié du lundi au samedi des cours dispensés sur plus de 47 créneaux hebdomadaires sur 30 semaines.

### SYLVAIN, LE NOUVEL ENTRAÎNEUR

Pour accompagner son développement, les dirigeants du TC2V ont choisi de nommer un directeur sportif en la personne de Sylvain THOUVENOT. Dès septembre, celui-ci a pris en main les rênes de l'Ecole de tennis et renforcé les liens avec les scolaires de Buchères et de Verrières.

**Nicolas KUZMA, son Président, et les membres du Bureau du TC2V** remercient les moniteurs, les initiateurs, les sponsors et les parents qui s'impliquent dans la vie du club afin que ses adhérents puissent pratiquer leur sport favori durant toute l'année.

*Pour vous renseigner sur les entraînement, (pour jeunes et adultes) et les stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires, contactez Sylvain Thouvenot : 06 77 79 87 07 ou [tc2vallees@gmail.com](mailto:tc2vallees@gmail.com)*

*Pour vous informer sur l'adhésion au TC2V, consultez notre site internet [www.tc2v.com](http://www.tc2v.com) ou rendez-vous aux terrains couverts, Salle Marcel Gamon, rue du Châtelier, le mercredi de 13h30 à 20 h et le samedi de 9 h à 17 h.*

### TENNIS CLUB DES 2 VALLEES SAISON 2016

**206 LICENCIÉS**, dont 117 jeunes et 89 adultes, ont permis au TC2V de rester le 3<sup>e</sup> club de l'agglomération. Les 2 moniteurs diplômés d'Etat et plusieurs initiateurs bénévoles ont assuré le bon fonctionnement des cours. Une vingtaine d'équipes ont été engagées dans les différents championnats, chez les jeunes et les adultes.

**LE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE PRIMAIRE DE BUCHERES**, renouvelé, a permis à trois classes de découvrir le tennis durant plusieurs séances.

**DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ONT EU LIEU ET SONT A VENIR**, autant de preuves du dynamisme du TC2V.

- Soirée « Tennis by night » en décembre 2015
- « Masters » hommes en février 2016, tournoi regroupant sur un week-end les 8 meilleurs joueurs de l'Aube
- Journée de clôture de l'école de tennis en juin
- Tournoi interne de « double surprise » en juillet
- Tournoi open jeunes en octobre
- Tournoi open adultes en décembre (1<sup>ère</sup> édition en 2016)

**LA FÊTE DE L'ECOLE DE TENNIS A CLÔTURE LA SAISON EN BEAUTE**. Pour une première, ce fut une vraie réussite, car beaucoup d'enfants et de parents ont participé aux activités proposées avant le goûter pour tous.

**UNE TOURNEE D'ETE EN VENDEE POUR SES ADOS DE L'ECOLE DE TENNIS** a de nouveau été organisée par le TC2V. Onze joueurs âgés de 13 à 17 ans y ont participé cette fois. Ils ont pris part à 7 tournois et disputé 150 matches en tout !

### PAULINE DANS LE TOP 4 NATIONAL EN 3<sup>e</sup> SERIE

Ses titres de championne de l'Aube puis de Champagne ont ouvert à Pauline SCHUFT les portes du Championnat de France organisé fin août à Mulhouse, où elle s'est inclinée en 1/2 finale. Elle vient d'obtenir le meilleur classement de sa carrière.





### LE TROYES AUBE JUDO

**Vous propose des cours d'éveil judo et de judo pour les enfants âgés de 4 à 12 ans.**

Les séances sont encadrées par Kévin BATISTA professeur de judo diplômé, à la Salle des Vigneux - Chemin des Vigneux 10800 Buchères.

#### tous les mercredis de :

17h30 / 18h15 : Eveil-judo (2010, 2011 et 2012)  
18h15 / 19h15 : Judo (2009 et avant)

**Deux rendez-vous important organisés par le club, pour nos jeunes judokas dans cette deuxième partie de la saison :**

- 19 mars 2017, tournoi jeunes du TAJ à la salle Omnisports - 124, avenue Robert Schuman à Troyes, ouvert à tous les clubs du département, où nos judokas vont pouvoir mettre en application leurs connaissances afin de gravir la marche du podium.

- 19 juin 2017, après les diverses compétitions organisées par d'autres clubs Aubois, nous terminerons par notre passage de ceintures « fête du club » organisé le dimanche 18 juin à la salle des fêtes - rue des Aulnes à BUCHERES.



#### Nous contacter :

**Troyes Aube Judo**  
Tél. 06 27 39 49 86  
Mail : troyesaubejudo@sfr.fr  
Site : <http://www.troyesaubejudo.fr/>



### UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE BUCHÈRES

**L'UVB 2016 un petit creux ! Mais des ambitions pour rebondir qui arrivent !! Vive 2017 Et oui comme tous les clubs ça marche en dents de scie, un jour tu es le meilleur, et le lendemain tu rentres dans les rangs.**



Le bilan 2016 avec 36 victoires et 143 podiums contre 65 victoires et 171 podiums 2015... Alors nous avons dû renforcer nos 1er et 2ème catégories.

Nous avons le retour de notre baroudeur Nicolas Bitzer absent depuis 1 an et qui sera épaulée du marnais Gilles Cordel (2ème des championnats de France contre la montre) ceci pour les 1ère catégories. Ensuite, un ex-romillons, Fabien Adam accompagné de Thomas Loyer ex T.A.C pour nos 2èmes catégories, soit un effectif de 5 en 1ère catégorie et de 7 en 2ème catégorie.



L'UVB pourra compter sur sa féminine, Anne-Sophie Leblond, toujours égale à elle-même, 6 victoires en 2016, épaulée cette année par Sabine Ruffenach et Emilie Bichotte qui arrive accompagnée de son mari Francky ex Romilly en 3ème catégorie. Soit un renfort de 10 coureurs toute catégorie confondue.

Une satisfaction avec notre jeunesse, le jeune Corentin Ruffenach, monté en fin de saison en 2ème catégorie et qui fait une superbe saison de cyclocross avec 12 victoires. Il est bien imité par ses deux jeunes frères jumeaux en cadet. Evan et Théo, vainqueur chacun de 2 cyclocross. Toute cette jeunesse prometteuse prépare les championnats de France de cyclocross en 2017.

L'UVB a beaucoup de promesses à concrétiser avec son effectif renforcé et équilibré, toujours une bonne ambiance, les mêmes organisations, une équipe bien rodée et ceci grâce aux soutiens de les communes de Buchères, du Conseil Départemental et de tous nos fidèles sponsors.



### YOGA DETENTE BUCHEROIS

**L'Association Yoga Détente Buchérois a été présente tout au long de l'année dans votre commune et tient, une nouvelle fois à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes.**

La reprise des cours est prévue le mardi 6 septembre 2016 à la Salle des Fêtes, rue des Aulnes.

Les cours sont pratiqués par Aline JARDIN, professeur diplômée, chaque mardi de 19 heures à 20 heures.

Le YOGA est un art de vivre qui s'adresse à tous que l'on soit sportif ou non. Le yoga allie respiration et mouvement du corps. Chacun adapte sa pratique selon sa forme et ses besoins du moment. Il n'y a

pas d'esprit de compétition. Enchaînements, travail postural pour assouplir le corps, élimination des toxines et relaxation sont associées à des techniques de respiration pour apaiser le mental, faire circuler l'énergie et favoriser la concentration.

La pratique régulière du yoga procure une sensation de bien-être et contribue à un développement harmonieux de la personnalité.



**Une séance découverte offerte.**

N'hésitez pas à venir essayer.

**pour tout renseignement :**

Odile FERREBEUF présidente 06 83 98 18 82  
Aline JARDIN, professeure 06 41 99 09 03



L'ADMR des Aumont (La référence du service à la personne) est une Association de service à domicile à but non lucratif. Elle intervient dans votre village.

Le bureau est basé à Verrières au 39, rue de la République et les horaires des permanences sont les suivants :  
Mardi de 09 H 00 à 12 H 00  
Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

Vous pouvez nous joindre ou laisser un message par téléphone au **03 25 43 90 22** ou par Internet à l'adresse suivante **admr.aumont@fede10.admr.org**

En dehors des permanences sur les portables : **06 71 25 17 30** ou **06 71 25 92 86**



## SERVICES TOUS PUBLICS

Si vous avez besoin d'aide, notre association met à votre disposition, sans condition particulière, les services suivants :

### • Ménage - repassage

Ce service peut être régulier ou ponctuel même si vous n'avez pas de problème de santé et sans condition d'âge.

### • Garde d'enfants à domicile

Garde de vos enfants avant ou après l'école - Accompagnement trajet école - Repas - Si vous utilisez ce service et si un de vos enfants a moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier d'une allocation de la CAF, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) avec un minimum de 16 heures par mois.

### • Jardinage, petits travaux

Tél : **03 25 43 55 25**

### • Portage des repas

Le projet de ce service est déjà bien avancé.

En utilisant tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes payées dans la limite de la législation en vigueur.

L'ADMR accepte le CESU préfinancé en règlement des prestations.



## SERVICES PERSONNES FRAGILISÉES

### • Accompagnement transport

Le personnel vous conduit et vous aide pour faire vos courses ou vous accompagne à vos rendez-vous (médecin, kinésithérapeute, ...) et peut vous assister le temps de la consultation.

Etre conduit et accompagné là où vous le souhaitez, vous donne la liberté de mener une vie sociale normale.

### • Services dédiés aux personnes fragilisées

• Aide aux personnes âgées (aide à la toilette, repas, ménage, entretien du linge, ...)

• Aide aux personnes handicapées

• Aide aux familles (maladie ou accident d'un des parents ou d'un enfant, maternité, hospitalisation)

Notre personnel suit régulièrement des formations afin de vous assurer un service de qualité et l'une de leur mission est de vous permettre de garder le maximum d'autonomie.

Ce sont des personnes de confiance encadrées par les responsables de l'Association.

Nos services fonctionnent 7 jours sur 7. Si votre aide à domicile habituelle est absente, la prestation sera assurée par une remplaçante.

Les personnes retraitées ou handicapées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle par le Conseil Général (APA, PCH) ou par leur caisse de retraite. Le solde restant à leur charge est également déductible des impôts.

### • Informatique à domicile

Des cours peuvent être donnés soit à domicile ou soit en atelier collectif.

Nous contacter pour de plus amples renseignements.



## BUCHER'GYM

**La Gymnastique volontaire est une pratique éducative, de proximité et en groupe d'activités physiques diversifiées organisées en séances. Les exercices dynamiques et variés construits à partir de différents techniques (fitness, danse, stretching, gym douce, sports collectifs..).**



C'est une pratique non compétitive qui est accessible à tous publics. Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien-être ainsi que les relations sociales.

Chaque mercredi soir de 18h00 à 19h00, Jaouie Bouzari, prof de gym et Arlette Geoffroy, la Présidente vous accueillent dans la salle polyvalente de Buchères.

**Les 2 premières séances d'essai sont gratuites.**

**Pour tous renseignements, contacter Arlette au 06.68.98.55.96 ou 09.86.26.53.85**



## UNION DES ANCIENS COMBATTANTS BREVIANDES – BUCHERES

### Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, le 98ème Anniversaire de l'Armistice du 1918 fût dignement célébré en présence d'une nombreuse assistance (Élus, les représentants des Associations civiles et A.C., enfants des écoles et enseignants). La commune de Bréviandes emmené par les sapeurs-pompiers formait une haie d'honneur au monument aux morts ainsi que les drapeaux de l'UNC, AC.PG pompiers. Thierry BLASSON a lu le message de Marc TODESCHINI secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des AC et de la mémoire. Il rappelle que le 11 novembre 1918 a mis fin à long cortège de morts de blessés et de mutilés, il est indispensable qu'aucun n'ignore ce qu'il doit à ces hommes tombés pour la patrie.

Claude FRIMIN président de la section UNC de Bréviandes, lors de son allocution devait rappeler cette terrible période. « Réunis devant les monuments érigés pour honorer les morts pour la France, saluons les victoires remportées grâce à leurs sacrifices. La MARNE d'abord, qui est la victoire d'une alliance car l'offensive RUSSE en POLOGNE a soulagé le front FRANÇAIS. VERDUN ensuite où l'ennemi n'a pu contraindre comme il l'espérait, la France à cesser le combat VERDUN est une victoire de notre armée qui a tenu sous les bombardements en repoussant les assauts de l'adversaire. VERDUN est une victoire de la nation française toute entière unie pour soutenir ses soldats. Et si VERDUN occupe une aussi grande place dans nos mémoires, c'est que cette victoire est la dernière que la France a remportée sans le soutien direct d'alliés.

En 1918 et plus encore en 1945 nous avons partagé la victoire avec d'autres plus puissants que nous soyons unis, résolu et forts pour que vive la France. Après le dépôt de gerbes, l'appel aux morts, une minute de silence fût observée en mémoire de toutes les victimes. Les enfants ont entonné la Marseillaise accompagnée des participants à la cérémonie.

Par ailleurs, une gerbe fut déposée par Marcel GAMON au monument aux morts de Buchères.



### FRANCE ADOT 10

Association Départementale pour le Don d'Organes, Tissus Humains et Moelle Osseuse.

Reconnue d'Utilité Publique.

C'est avec plaisir que nous constatons que notre Association est de plus en plus demandée et très bien accueillie dans les Centres Commerciaux, Lycées, Universités de notre Département.

Ce qui nous conforte dans notre objectif de sensibiliser toujours plus les auboisés et les aubois au don d'organes, tissus humains et moelle osseuse.

Pourquoi prendre sa carte de donneur d'organes ? Tout simplement pour indiquer sa position, après sa mort, vis-à-vis du don d'organes et éviter, de ce fait, une perte de temps précieux.

Par ailleurs, il ne suffit pas d'être en possession de sa carte de donneur, mais **IL FAUT EN PARLER** à ses proches, afin qu'ils sachent que nous avons notre carte de donneur et que nous sommes **POUR LE DON D'ORGANES. EN PARLER NE PREND QU'UNE MINUTE. IL N'Y A PAS D'AGE POUR DONNER SES ORGANES.**

En ce qui concerne le don de moelle osseuse, il faut être majeur et ne pas excéder 51 ans.

A quoi sert le don de moelle osseuse ? A sauver des personnes atteintes d'un cancer ou des enfants atteints de leucémie. Il faut 1 000 000 de propositions de don de moelle osseuse pour qu'une seule personne soit un jour compatible avec un receveur. Aussi, n'hésitez pas, si vous avez entre 18 et 51 ans, faites une proposition de don et peut-être éprouverez-vous un jour la très grande joie d'avoir sauvé une vie et très probablement la vie d'un enfant... car ils sont prioritaires.

**Pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition.**

**Vous pouvez contacter FRANCE ADOT 10 et son Président Jean-Paul BARTHELEMY au 06.61.05.76.30**



### BUCHERES EN PAROISSE

**Buchères, comme Bréviandes, Rouilly-St-Loup, Ruvigny, fait partie du secteur paroissial de Saint-Julien-les-Villas. Une équipe d'animation pastorale est mise en place; elle est constituée du prêtre Yves MAURICE, d'un diacre et de 6 laïcs dont deux personnes de Buchères.**

En ce qui concerne : baptême, catéchisme, mariage, obsèques, intentions de messe, s'adresser à **la maison paroissiale 11, rue de Sancey à St-JULIEN (tél.03 25 82 12 86)**

- **Baptême** : faire la demande au moins TROIS MOIS avant la date du baptême
- **Mariage** : faire la demande au moins UN AN avant la date du mariage

#### Permanence à la maison paroissiale à St-Julien

- du lundi au samedi de 10h00 à 11h30 - (le mardi 16h30 à 18h30 (en hiver) de 17h à 19h (en été) et le vendredi de 17h à 19h (pendant les vacances scolaires pas de permanences le soir))

#### Personnes relais pour Buchères

- Mme Bernadette SOROKA (tél : 03-25-41-86-60) - Mme Roselyne LIONNET (tél : 03-25-41-85-49)

#### Accueil :

Que les nouveaux habitants de Buchères soient les bienvenus dans la commune et qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître dans le secteur paroissial.



#### HORAIRES DES MESSES :

- Le dimanche : 10h45 à l'église de St-Julien-les-Villas en alternance avec Buchères, Bréviandes (en hiver) et à partir d'avril en alternance avec Ruvigny et Rouilly-St-Loup.
- Le premier samedi soir, de chaque mois messe dominicale anticipée à 18 h 15 à l'église de St-Julien-les-Villas.

(Voir affichage aux portes des églises et dans la presse locale du samedi).



## CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION - SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

### Le saviez-vous ?

Par rapport aux pompiers professionnels, les pompiers volontaires sont indemnisés mais pas rémunérés. On les appelle souvent «Pompiers volontaires»

### Si vous souhaitez vous engager vous devez remplir les conditions suivantes:

- Etre âgé au minimum de 16 ans et au plus de 60 ans.
- Vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir l'autorisation de vos parents ou tuteurs légaux.
- Vous devez signer votre engagement avant 56 ans.
- Vous devez avoir une condition physique compatible avec l'activité opérationnelle (celle-ci sera vérifiée lors d'une visite médicale de recrutement).
- Vous devez être en conformité avec les obligations de service national.
- Vous devez jouir de vos droits civiques et ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française.

## FORMATION

- La formation dure au moins une année. Ensuite, vous devrez vous former de façon permanente afin de maintenir votre niveau et développer vos spécialités.
- Vous obtiendrez le même niveau qu'un sapeur-pompier professionnel.
- La formation continue vous permet de vous inscrire dans une logique de carrière et d'avancement dans les grades (sapeur, caporal, sous-officier, officier).
- L'avancement de grade est sous condition d'ancienneté de formation.

## INTERVENTIONS 2016

En 2016, le nombre d'interventions s'élève à 93, à savoir:

- Insectes (nid de guêpes) : 19
- Feux : 11
- AVP (accident sur la voie publique) : 5
- SAP (secours à personne) : 46
- Divers (chien errant, inondation...): 12
- Interventions de jour: 15
- Interventions de nuit: 15
- Interventions Dimanches et jours fériés: 78



Nouveaux locaux du CPI de Buchères



## L'ACCUEIL DE LOISIRS

**L'année 2016 c'est 1707 journées enfant ; (journée ou demi-journée avec ou sans repas) en ALSH. C'est aussi 4 périodes d'ouverture (vacances d'hiver, de printemps, de juillet, d'automne) et aussi le mercredi après-midi.**

L'année 2016 a été bien remplie pour les enfants, il y a eu différentes sorties et activités : Provens, poney, bowling, patinoire, petite biscuiterie, Sea Life, jardins médiévaux à TROYES et mini camp à Mesnil Sint père. Les enfants ont pu aussi s'amuser entre copains, faire des activités comme les ateliers cuisines, activités manuelles diverses : pieuvre en bouchon, pâte à sel, sel coloré, scrapbooking, foam clay, cake pop, mosaïque, métal à repousser, grands jeux : loto, jeu d'halloween, la princesse et le dragon, jeu sur Disney,

kermesse ...  
Pour les vacances de février (du 13/02/17 au 24/02/2017) nous avons choisi le thème des super Héros. Nous fabriquerons des déguisements sur ce thème et nous défilerons dans les rues de la commune, nous irons voir brûler Mr Carnaval.  
Il y aura aussi bien sur des sorties telles que : Mc Do, Bowling, cinéma, parc hourra.  
Nous continuerons de raconter nos vacances dans notre journal : Cap sur Buchères avec des photos articles et dessins fait par les enfants.

Les mercredis après-midi nous faisons des activités manuelles et des jeux sur des thèmes choisis entre chaque période de vacances tels que :c'est la rentrée, instants festifs,l'espace..



## PRÉVISION 2017

**Ouverture de l'ALSH au printemps : du 10/04 au 21/04/2017. Avec des sorties et activités sur le thème qui sera voté lors des vacances de février**

Ouverture de l'ALSH en juillet : du 10/07 au 04/08/2017 Avec un thème voté par les enfants en avril.

Nous ferons des sorties et activités telles que : ateliers cuisines, grands jeux, mini camp, animation Kappla, patinoire, sortie en ville..

Une nuit de dodo pour les petits, une after pour les grands, prix des enfants avec la bibliothèque

Le secteur enfance jeunesse c'est aussi un accueil périscolaire pour le matin de 7h30à 8h50, le midi de 12h00 à 12h30 et 13h30 et 13h50 et le soir extra-scolaire de 16h15 à 17h00 avec de nouvelles activités (comme les animaux et les arabesques de l'institut du monde arabe ou des petits jeux pour les primaires et des activités manuelles peinture, mosaïque, plâtre, Play mais pour les petits et un temps périscolaire de 17h00 à 18h00.

Ainsi qu'un service de cantine de 12h00 à 14h00 répartis en 2 service avec les maternelles mangeant lors des 2 services (avec tous les petits au 1 er service) pour une meilleure organisation à table.

Cela représente environ pratiquement 90 enfants : avec entre 20 à 25 maternelles et 40 à 45 primaires. Pendant ces temps nous faisons des activités manuelles, préparation des tables pour Noel (création des menus, de décorations), fabrication d'objet pour les fêtes des mères et pères, activités manuelles avec de la récupération, coloriages en tout genre, jeux extérieurs et de société, des légos, des kaplas.. et bien sûr jeux entre copains aussi.

**Pour tous renseignements (ALSH, périscolaire, extrascolaire) joindre Alexandra au 06.10.62.84.26**

Pour tous changements pour la cantine joindre Virginie au 06.10.18.77.43

## BILAN ANNUEL 2016 CLUB ADOS

**Le club ados est une structure ouverte aux jeunes entre 11 et 17 ans. (11 ans mais collégiens)  
Ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 pour des accueils libres et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et août)**

La structure d'accueil est située rue des aulnes (au-dessus de la salle des fêtes)

Le club est composé de 2 salles : une pour les activités avec baby-foot, billard, table tennis de table. L'autre avec un espace « détente » canapés TV lecteur DVD jeux de société et un coin cuisine repas et bureau.

Une adhésion de 20 euros est à régler en mairie pour l'accès au club ados (période du 1er juillet 2016 à juin 2017) renouvelable chaque année.

Un dossier d'inscription est à remplir chaque année (de janvier à décembre de l'année en cours) avec les papiers suivants à remplir obligatoirement (fiche de renseignements, règlement intérieur et charte du bien vivre ensemble, fiche sanitaire, un certificat attestant que les vaccins sont à jour et que le jeune est apte à la pratique du sport)

Un jeune n'habitant pas buchères peut s'inscrire au club ados mais uniquement par le biais d'un parrainage par un autre jeune de la commune et après acceptation de la directrice, du Maire et des élus.

A chaque période de vacances un fly d'activité + tarifs est envoyé aux familles

Aucun argent n'est demandé aux jeunes pour les sorties (sauf si indiqué sur le fly)

La facturation est envoyée aux familles après chaque période de vacances.

ATTENTION si les factures ne sont pas réglées l'accès au club ados est refusé.

Pour l'année 2016 nous avons une trentaine de jeunes inscrits (à la date du renouvellement de l'adhésion).

Cette année 2016 a été bien remplie en émotions avec du canoë, du paint Ball, accrobranche, escalade et vélos fun à la base de buthiers (sortie commune avec d'autres



clubs de la région avec qui les jeunes aiment partager ces instants.....

Pêche, basket, tennis, escalade sur rocher, organisation d'un goûter presque parfait avec vote du plus original et du plus gouteux !

De bonnes découvertes avec du géocaching sur Troyes, des ateliers « danse ragga et orientales », Koezio un univers surprenant ou les jeunes ont pu évoluer dans différents univers basés sur la rapidité, logique, précision et surtout la cohésion de groupe.

Des soirées inter clubs : soirée « danse black and white » organisée par les jeunes du club ados de Buchères (environ 50 jeunes présents) ainsi qu'une soirée « barbecue géant » à Buchères (environ 40 jeunes présents) Soirée « casino ».....

Des tournois de jeux : Gabo et tournoi 3 ballons... Initiation au yoga et journées Disneyland et Nigloland.

Les jeunes sont demandeurs pour ces rencontres interclubs.

Tout au long de l'année des vacances riches et appréciées par les jeunes avec une bonne cohésion de groupe  
Beaucoup de discussions avec les ados pendant des moments informels.

L'ouverture au club ados (pour les jeunes à partir de 11 ans collégiens) reste bénéfique.

Nous mettons tout en œuvre pour créer une impulsion de participation active et d'investissement pour donner envie aux jeunes de monter des projets et de les mener à terme.

Un bilan 2016 positif dans les échanges et le partage.



## Recensement citoyen obligatoire



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

FERIN Lia	04 janvier 2016
GUILLAUME Livio, Jimmy	08 janvier 2016
DEBES Naëlle, Océane, Julie	14 janvier 2016
KREMPANSZKY Maël	26 janvier 2016
SAULAY Liyo	23 février 2016
ALBERTONI Nino, Thierry, Pascal	24 mars 2016
BRUGUET Lyssandre, Coline	14 avril 2016
WARNIER Robin, Paul	22 avril 2016
CHAPUT Yaël, Mathieu	03 mai 2016
MAIGNOT Maxence, Philippe, Christian, Daniel	28 juin 2016
WEISS Adénahi	03 juillet 2016
ANTOINE Ombeline, Renée, Hana	4 juillet 2016
GARREAU BÉTOIN Jade, Lou, Madeleine	12 août 2016
TSHIPANDA Ema	01 octobre 2016
KOUACI Saja	16 novembre 2016
MONACO Eliott, Louis	11 décembre 2016



# ETAT CIVIL

## MARIAGES

VUILLOD Julien & BONINI Jennifer, Mathilde, Josette 30 Juin 2016  
 RHAMOUNI Malik, Aziz & DONZE Nathalie, Suzanne, Paulette 02 Juillet 2016  
 RIVIERE-PERAUDEAU Cyril, Julien & HEFFING Patricia, Corine, Marguerite 17 Septembre 2016  
 FROCHOT Hubert, René, André & MATOUILLOT Véronique, Charlotte, Adèle 29 Octobre 2016  
 TROGNON Pierre, Anthony, David & KOKSHAROVA Diana 05 Novembre 2016

## DÉCÈS

MASSEY Patrice 13 Janvier 2016  
 DURAND Pierre 08 Février 2016  
 MOHAMMEDI Yamena, veuve BADJI 14 Avril 2016  
 BUSI Josphe 07 Mai 2016  
 GOUVERNEUR Paulette, veuve PION 22 Mai 2016  
 THÉOLISSAT Jeannine Andrée, veuve HOUPLON 10 Juin 2016  
 Bléri Gérard, François 03 Juillet 2016  
 KRITT Carole, Monique, Louise 18 Août 2016  
 MANCEL Eric, Pierre, Louis 03 Octobre 2016  
 LEBON Marcel, Gilbert 10 Octobre 2016

# NUMÉROS UTILES

## ADMINISTRATIF

Mairie : 03.25.41.80.17  
 École primaire : 03.25.41.76.67  
 École maternelle : 03.25.41.96.88  
 Grand Troyes : 03.25.45.27.27  
 Préfecture : 03.25.42.35.00  
 Trésorerie : 03.25.75.87.71  
 Collège Marie Curie : 03.25.82.33.54  
 Relais Poste : 03.25.81.79.22  
 TCAT : 03.25.70.49.00  
 SNCF : 36.35

Drogue info service : 0.800.23.13.13  
 Pers. sourdes Malentendantes : 114  
 Centre antipoison : 03.83.32.36.36  
 Violences conjugales : 39.19  
 SPA : 03.25.81.17.83

## LOISIRS

Bibliothèque : 03.25.80.68.52  
 ALSH : 06.10.62.84.26  
 Club Ados : 06.10.18.77.43  
 Samu : 15  
 SOS Médecin : 36.24  
 Hôpital : 03.25.49.49.49  
 Pharmacie de garde : 32.37  
 Gendarmerie : 03.25.83.17.50  
 Accueil pour les sans-abris : 115

## DÉPANNAGE

Urgence sécurité GRDF : 0.800.47.33.33  
 ERDF Dépannage : 09.72.67.50.10

## URGENCE

Pompiers : 18

## SANTE - FAMILLE

Assistant social : 03.25.46.70.04  
 Maison de la justice : 03.25.41.76.67  
 SOS Amitié : 03.25.73.62.00  
 Allô enfance maltraitée : 119  
 Sida info service : 0.800.803.803  
 Écoute alcool : 0.811.91.30.30

Troyes Champagne  
Métropole

# Calendrier de collecte 2017 BUCHERES

## Déchets ménagers

Collecte chaque :  
Lundi

## Déchets verts

Collecte chaque :  
Lundi  
(après-midi)

## Tri

Collecte chaque :  
Mardi  
(semaine paire)



## Déchets verts :

La collecte des déchets verts aura lieu du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre.

## Jours fériés :

La collecte est assurée hormis : le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre.

Pour toutes informations ou problèmes liés à la collecte, nous contacter :  
**du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30  
**Tél : 03.25.45.27.30**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
dim-01	mer-01	mar-01	sam-01	mai-01	jeu-01
lun-02	jeu-02	jeu-02	dim-02	mai-02	ven-02
mar-03	ven-03	ven-03	lun-03	mai-03	sam-03
mer-04	sam-04	sam-04	mar-04	jeu-04	dim-04
ven-05	dim-05	dim-05	mer-05	ven-05	lun-05
dim-06	lun-06	lun-06	jeu-06	sam-06	mar-06
lun-07	mer-07	mar-07	ven-07	dim-07	jeu-07
mer-08	ven-08	ven-08	sam-08	mar-08	ven-08
ven-09	dim-09	jeu-09	dim-09	mer-09	sam-09
dim-10	lun-10	ven-10	lun-10	mer-10	dim-10
lun-11	mer-11	sam-11	mar-11	jeu-11	lun-11
mer-12	ven-12	dim-12	mer-12	ven-12	mar-12
ven-13	dim-13	lun-13	jeu-13	sam-13	jeu-13
sam-14	mar-14	mar-14	ven-14	dim-14	mar-14
dim-15	mer-15	mer-15	sam-15	lun-15	jeu-15
lun-16	jeu-16	jeu-16	dim-16	mar-16	ven-16
mer-17	ven-17	ven-17	lun-17	jeu-17	sam-17
ven-18	dim-18	sam-18	mar-18	ven-18	dim-18
dim-19	lun-19	dim-19	jeu-19	mer-19	lun-19
lun-20	mer-20	lun-20	ven-20	sam-20	mar-20
mer-21	ven-21	mar-21	dim-21	dim-21	jeu-21
ven-22	dim-22	jeu-22	lun-22	lun-22	ven-22
dim-23	lun-23	ven-23	mar-23	mar-23	dim-23
lun-24	mer-24	ven-24	jeu-24	jeu-24	lun-24
mer-25	ven-25	dim-25	mar-25	ven-25	mar-25
ven-26	dim-26	lun-26	jeu-26	sam-26	jeu-26
dim-27	mar-27	lun-27	ven-27	dim-27	mar-27
lun-28	mer-28	mer-28	dim-28	lun-28	jeu-28
mer-29	ven-29	jeu-29	lun-29	mar-29	ven-29
ven-30	dim-30	ven-30	mar-30	jeu-30	sam-30
dim-31	lun-31	dim-31	jeu-31	mer-31	lun-31

Légende : Jours fériés Collecte DM Collecte DV Collecte TR



Troyes Champagne  
Métropole

# Calendrier de collecte 2017 BUCHERES

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
sam-01	mar-01	ven-01	dim-01	jeu-02	ven-01
dim-02	mer-02	sam-02	lun-02	ven-02	sam-02
lun-03	jeu-03	dim-03	mar-03	sam-04	dim-03
mar-04	ven-04	lun-04	mer-04	lun-04	lun-04
mer-05	sam-05	jeu-05	jeu-05	sam-04	mer-05
jeu-06	dim-06	mer-06	ven-06	lun-05	mer-05
ven-07	lun-07	jeu-07	sam-07	mar-07	jeu-07
sam-08	mar-08	ven-08	dim-08	mer-06	ven-08
dim-09	mer-09	sam-09	lun-09	jeu-09	sam-09
lun-10	jeu-10	dim-10	mar-10	ven-10	dim-10
mar-11	ven-11	lun-11	mer-11	lun-11	lun-11
mer-12	sam-12	mar-12	jeu-12	dim-12	mar-12
jeu-13	dim-13	mer-12	ven-13	lun-13	mer-13
sam-15	lun-14	jeu-14	sam-14	mar-14	jeu-14
dim-16	mer-16	sam-14	lun-16	ven-15	ven-15
lun-17	jeu-17	dim-17	mar-17	jeu-16	sam-16
mar-18	ven-18	lun-18	mer-18	ven-17	dim-17
mer-19	sam-19	mar-18	jeu-19	sam-18	lun-18
jeu-20	dim-20	mer-20	ven-20	dim-19	mar-19
ven-21	lun-21	jeu-21	sam-21	lun-20	mer-20
sam-22	mar-22	ven-22	dim-22	mar-21	jeu-21
dim-23	mer-23	sam-23	lun-23	mer-22	ven-22
lun-24	jeu-24	dim-24	mar-24	jeu-23	sam-23
mar-25	ven-25	lun-25	mer-25	ven-24	dim-24
mer-26	sam-26	mar-26	jeu-26	sam-25	mar-26
jeu-27	dim-27	mer-27	ven-27	dim-26	mer-27
ven-28	lun-28	jeu-28	sam-28	lun-27	jeu-28
sam-29	mar-29	ven-29	dim-29	mar-28	ven-29
dim-30	mer-30	sam-30	lun-30	mer-29	sam-30
lun-31	jeu-31		mar-31	jeu-30	dim-31

Légende : Jours fériés Collecte DM Collecte DV Collecte TR

## AU CYGNE FLEURI

Tél. 03 25 41 92 89 Ouvert 7j/7 de 9h à 19h  
Fax : 03 25 41 79 35 Sauf dimanche et lundi de 9h à 12h30

19, avenue des Martyrs  
10800 Buchères



Commandez et réglez  
par téléphone



**L'As des K.ro**  
sarl  
Entreprise de Nettoyage  
**06 34 49 97 68**  
**03 25 73 33 63**  
DEVIS GRATUIT  
17, rue aux Courbes  
10800 VILLY LE MARECHAL

**DAVID TAPPREST**  
MENUISERIE  
BOIS - PVC - ALUMINIUM  
07 61 61 04 50  
102 BIS, BOULEVARD JULES GUESDE  
10000 TROYES  
david.tapprest@hotmail.fr

**as** **autoSECURITE**  
CONTRÔLE TECHNIQUE  
Une marque du groupe SGS  
**CSCA DE L'AUBE**  
Françoise VACHEZ  
195 route d'Auxerre  
10430 ROSIÈRES PRES TROYES  
**03 25 75 74 70**

Associés du feu  
**PROFLEX**  
NOUVEAU À BUCHÈRES  
ACCESSOIRES DE CHAUFFAGE POUR  
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS  
RAMONAGE 7J/7 FUMISTE-ATRIER  
CONSEIL NOUVEAU :  
VENTE ISOLATION  
CRÉATION DE COMBLES  
ENTRETIEN - SAV  
Rénovation & construction neuve  
Du lundi au Vendredi de 10h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h & 14h à 16h30  
1 route de Maisons Blanches - 10800 Buchères  
Tél. 03 25 41 40 30 - associes-du-feu@orange.fr

**PASS**  
6, Route de Dijon - 10800 Buchères  
Béton décoratif - désactivé - aménagement cour,  
terrace, plage de piscine pour particulier  
Tél. 03 25 41 60 34 - Fax 03 25 41 60 37  
E-mail : admin@pass-france.fr

**VIALLE SERVICES**  
ETANCHEITE  
ZINGUERIE  
COUVERTURE  
BARDAGE  
Geoffroy VIALLE  
06 58 88 70 87  
2, rue Robert-Pieds - 10800 VILLEMEREUIL  
vialle-etancheite-services@orange.fr

Pour vos encombrants, un réseau de déchèteries est  
à votre disposition :

	HIVER Octobre à mars	ÉTÉ Avril à septembre	HIVER Octobre à mars	ÉTÉ Avril à septembre
<b>La CHAPELLE-SAINT-LUC</b>	Lundi, mardi, mercredi 9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 15h - 19h	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 15h - 19h
<b>SAINT-JULIEN - LES-VILLAS</b>	Lundi 9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 15h - 19h	Mardi FERME	FERME
<b>SAINTE-SAVINE</b>	Lundi, mardi, mercredi, jeudi 14h - 17h30	15h - 19h	Mercredi, jeudi, vendredi 14h - 17h30	15h - 19h
<b>PONT-SAINTE-MARIE</b>	Lundi, mardi 9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 15h - 19h	Samedi 9h - 12h30	9h - 19h
	Vendredi 9h - 17h30	FERME	Dimanche 10h - 12h30	10h - 12h30

Vente de textiles  
personnalisés  
**VETI PERSO**  
www.vetiperso.fr  
03 25 75 59 77  
Fax 03 25 75 59 75  
veti-perso@orange.fr  
14, rue Gustave Eiffel  
10120 St-André-les-Vergers

# Carrefour contact



8h - 20h  
le dimanche  
matin dès 9h



## Carrefour contact



24h/24h

ouvert de 8h à 20h  
le dimanche de 9h à 13h

### BUCHERES

## 03.25.81.67.67



Avec la  
Carte Carrefour des  
**ÉCONOMIES  
GARANTIES\***!

\*Voir conditions en magasin

Tous les **Vendredis**,  
par tranche de **30€** d'achat  
sur l'ensemble du magasin<sup>(1)</sup>,  
**recevez un bon de 3€.**

*Montant à créditer sur votre carte  
de fidélité lors de vos prochains achats  
dès le samedi jusqu'au vendredi  
de la semaine suivante.*